G. VUILLEMOT

RECONNAISSANCES AUX ÉCHELLES PUNIQUES D'ORANIE

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique
et de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger

AUTUN
MUSÉE ROLIN
1965

G. VUILLEMOT

RECONNAISSANCES AUX ÉCHELLES PUNIQUES D'ORANIE

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique
et de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger

AUTUN
MUSÉE ROLIN
1965


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

AVANT-PROPOS

L'expansion phénicienne en Méditerranée, pour importante qu'elle ait été dans l'histoire du monde, reste encore dans une pénombre que s'efforcent de dissiper des fouilles systématiques. Les idées suggestives d'un Victor Bérard, l'utilisation méthodique des sources par un Stéphane Gsell peuvent maintenant, pour les rivages de la mer ibérique, être placées dans un contexte archéologique infiniment plus précis depuis qu'aux résultats des fouilles espagnoles sont venus s'adjoindre ceux des côtes africaines. N'étant ni philologue, ni historien, nous présentons ici un travail qui ne correspond qu'en partie à celui dont nous eussions aimé à exposer les conclusions : une tentative de synthèse de l'influence phénicienne à partir des escales maritimes établies sur les côtes de l'actuelle Oranie.

A ce désir trop ambitieux, nous avons préféré substituer, après l'exposé de la recherche des escales puniques, le compte rendu monographique de quelques fouilles ; nous ne cacherons pas ce qu'elles ont de sommaire, au regard de ce qui eût été souhaitable ; des moyens matériels réduits n'ont permis que d'intéresser des étendues restreintes ; faute de chantiers permanents, les travaux, organisés par le Service des Monuments historiques, ont été conduits au cours de brèves campagnes, par des équipes volantes. Du moins avons-nous tenté d'en tirer le meilleur parti, comme dans les fouilles préhistoriques, à partir des éléments les plus modestes. Grâce à l'échantillonnage des formes recueillies dans les nécropoles, des fouilles stratigraphiques devenaient possibles. En effet, l'investigation, dans les ruines qui nous occupent, commande une technique appropriée : « murs de boue, toits de poix » disait Pline des maisons de Carthage ; murs de terre crue, ou de parpaings liés à la terre, toits de terre argileuse sur un treillis que supportaient des poutres, telle était la construction des habitations de nos côtes. Lorsque les ruines se superposent, aucun pavement, aucune mosaïque ne vient marquer l'étagement des occupations successives, et il faut suivre — ou deviner — la ligne où s'arrête le magma des terres écroulées, diluées par les pluies, au-dessus d'un sol de cendres ou de terre battue, si, par bonheur, ce sol n'a pas été bouleversé. Dans ce chaos, le document archéologique ordinaire est le tesson de poterie, non point le tesson qui se raccorde à un autre, mais presque toujours le fragment isolé ou voué à ne se rabouter qu'à de menus débris, oubliés lors du nettoyage du sol ou du vidage des cendres. On saisit alors tout le prix des modèles de comparaison trouvés complets dans les sanctuaires ou dans les nécropoles.

De telles recherches, par conséquent, demandent un exposé détaillé ; on voudra bien retrouver dans notre seconde partie la présentation de ces fouilles. L'impression qui s'en dégage est de pauvreté ; mais aussi, elle me paraît montrer une pérennité du matériel et des modes de vie : telle forme d'amphore se retrouve dans l'akbuš des montagnards rifains, tel plat n'est autre que le tadjin des ruraux d'Oranie ; la demeure elle-même, qu'est-elle sinon le gourbi des paysans modernes ; aussi bien me suis-je cru autorisé, puisque le cadre est spécifique, à conserver les dénominations locales d'oued ou de guelta, de préférence à celles de rivières ou de marécage, comme à parler de gourbi plutôt que de maison.

Nous n'avons que trop conscience des imperfections inhérentes à la présentation adoptée : dès lors que nous nous interdisions une synthèse, nous étions voué au risque des répétitions. Du moins espère-t-on qu'il sera possible de trouver ici les bases d'une classification locale de la vie matérielle, dont on a essayé de situer la place dans le contexte méditerranéen. Mais seule l'exploitation des sites de Quiza et, plus encore, de Siga, permettra un progrès décisif dans la connaissance des rapports de Carthage et des chefs berbères qui soumirent leurs peuples à l'influence active de la civilisation punique.

*
* *

Il nous reste à témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidé dans nos recherches : Louis Leschi, le regretté directeur du Service des Antiquités de l'Algérie, et Denys Rols, sous-directeur des Beaux-Arts, l'un et l'autre trop tôt disparus pour que j'aie pu leur faire hommage de ce travail, né de la confiance qu'ils m'ont témoignée ; MM. Marcel Christofle, architecte en chef des Monuments historiques, et Marcel Leglay, qui ont aidé et suivi mes premières fouilles, M. Pierre Cintas, qui, fort de son expérience tunisienne, vint guider mes débuts dans l'exploration des Andalouses ; j'ai trouvé le meilleur accueil auprès de MM. P. Devambez, J.-G. Février, F. Villard, dont j'ai souvent sollicité les avis, comme auprès des archéologues espagnols, MM. Taradell et Ramos Folques, qui m'ont libéralement communiqué les résultats de leurs recherches. Que soit remercié tout particulièrement M. E. Espérandieu, qui a identifié les ossements publiés en annexes.

C'est surtout à M. Jean Lassus, dont le bienveillant intérêt qu'il m'a toujours manifesté et les conseils qu'il m'a prodigués ont été l'encouragement le plus précieux, que s'adresse ma reconnaissance : elle va au Directeur du Service des Antiquités comme au Professeur de la Faculté des Lettres. Je n'oublie pas non plus l'assistance matérielle que j'ai reçue de ses collaborateurs, et je tiens à leur en exprimer toute ma gratitude.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

A. E. A., Archivo Español de Arqueologia, Madrid.
A. E. A. A., Archivo Español de Arte y Arqueologia, Madrid.
A. F. A. S., Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.
A. I. E. O., Annales de l'Institut d'Études orientales, Alger.
A. J. A., American Journal of Archaeology, Archaelogical Institute of America, Concord, N. H.
A. P. L., Archivo de Prehistoria Levantina, Valencia.
Atl. Arch. Alg., S. Gsell, Atlas Archéologique de l'Algérie, Alger 1911.
B. A. C., Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris.
B. A. H., Boletin de la Academia de la Historia, Madrid.
B. A. M., Bulletin d'Archéologie marocaine, Rabat.
B. E. F. A. R., Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, Paris.
B. H., Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, Bulletin hispanique.
B. S. A. S., Bulletin de la Société Archéologique de Sousse.
B. S. G. A. O., Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran.
B. S. P. F., Bulletin de la Société préhistorique de France, Paris.
B. S. P. M., Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc, Casablanca.
C. I. L., Corpus Inscriptionum Latinarum..., Berlin.
C. I. S., Corpus Inscriptionum Semiticarum..., Paris.
C. R. A. I., Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
D. A., Ch. Daremberg et E. Saglio, Dictionnaire des Antiquités gréco-romaines..., Paris, 1873-1919.
F. u. F., Forschungen und Fortschritte, Berlin.
H. A. A. N., S. Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, 8 v., Paris, 1913-1928.
M. E. F. R., Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome, Paris.
Mont. Ant., Monumenti Antichi pubblicati per cura dell'Accademia dei Lincei, Rome.
Mon. Piot., Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Eugène Piot, Paris.
M. R. A. H., Memorias de la Real Academia de la Historia, Madrid.
M. S. A. F., Mémoires de la Société nationale des Antiquaires français, Paris.
N. A. M., Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires..., Paris.
P. S. B. R., Papers of the British School at Rome, London.
R. A., Revue Archéologique, Paris.
R. A. B. M., Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos, Madrid.
R. Af., Revue Africaine, Alger.
R. E., Pauly-Wissowa, Realencyclopädie der classischen Altertumwissenschaft, neue Bearbeitung..., Stuttgart 1895 *sq.*
R. E. Lig., Revue d'Études Ligures, Bordighera.
Rh. M., Rheinisches Museum, Francfort.
R. I. L., J. B. Chabot, Recueil des Inscriptions libyques, Paris, 1940.
R. T., Revue Tunisienne, Tunis.

***

Les différents types de poterie ont été affectés d'une lettre qui indique leur provenance :

AN : Les Andalouses, nécropole de l'Est.
M : Les Andalouses, terrain Mingeonnet.
R : Ile de Rachgoun.
T : Les Andalouses, terrain Tassa.

PREMIÈRE PARTIE

LA PROSPECTION DES SITES

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Carthage et de son domaine proprement « africain », les traces de son influence s'estompent sur le sol, et l'exploitation archéologique des sites se fait plus rare. F. Missonnier, reprenant après S. Gsell l'étude des nécropoles de Gouraya (*Gunugu*) (1), Mlle Astruc, celle de Djidjelli (*Igilgili*) (2), M. Heurgon, après Gsell encore, celle des tombes de Tipasa (3), avaient ajouté quelques clartés à ce que l'on savait de trouvailles sporadiques à Bône (*Hippo Regius*) ou à Cherchel (*Iol*). Mais il a fallu la découverte des monnaies puniques d'Alger (*Ikosim*, *Icosium*) (4), et la tentative entreprise à Tipasa par M. P. Cintas (5), pour imprimer un caractère systématique aux recherches des établissements carthaginois sur le sol algérien. Dès lors s'affirmait sur la côte Maurétanienne une implantation cohérente qui n'était jusque là que probable. En même temps, l'activité de M. Tarradell sur le site de *Lixus* (6) et sur les côtes méditerranéennes

(1) Sur le site aujourd'hui inhabité de *Gunugu*, près de Gouraya (*All. Arch. Alg.*, F. 4, nº 3), se sont succédés un établissement punique dont on a fouillé des hypogées bien conservés (S. Gsell, *Fouilles de Gouraya. Sépultures puniques de la côte algérienne*, Paris, 1903 ; P. Gauckler, *Nécropoles puniques de Carthage*, 2 v., Paris, 1915, suppl. t. II ; F. Missonnier, *Fouilles dans la nécropole de Gouraya*, *M. E. F. R.*, L, 1933, pp. 87-119 ; cf. en dernier lieu, M. Astruc, *Supplément aux fouilles de Gouraya*, *Libyca*, *Arch. Ep.*, II, 1954, pp. 9-48), et une ville romaine, dont l'existence s'est prolongée jusqu'à l'époque chrétienne.

(2) M. Astruc, *Nouvelles fouilles à Djidjelli*, *R. Af.*, 1937, pp. 199-256, après J. et P. Alquier, *Tombes phéniciennes de Djidjelli*, *R. A.*, 1930, pp. 1-17, cf. M. Christofle, *Rapport sur les travaux de fouilles... en 1927, 1928 et 1929...*, Alger, 1930, pp. 117-127, où l'on verra également un bref compte rendu de fouilles à Collo (*Chullu*), pp. 112-113.

(3) J. Heurgon, *Nouvelles recherches à Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne*, *M. E. F. R.*, XLVII, pp. 182-201, après S. Gsell, *Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne*, *ib.*, XIV, 1894, pp. 291-450.

(4) J. Cantineau et L. Leschi, *Monnaies puniques d'Alger*, *C. R. A. I.*, 1941, pp. 263-272 ; L. Leschi, *Études d'Épigraphie, d'Archéologie et d'Histoire africaines*, Paris, 1957, pp. 325-328.

(5) P. Cintas, *Fouilles puniques à Tipasa*, *R. Af.*, 1949, pp. 262-323.

(6) M. Tarradell, *Las excavaciones de Lixus*, *Ampurias*, XIII, 1951, pp. 186-190 ; Id., *Dos sepulturas punicas en Lixus*, *Boletin de la Sociedad Cientifica Hispano-*

à *Tamuda*, Sidi Abdesselam del Behar et Emsa (1) marquait de nouveaux jalons, tandis que des trouvailles heureuses dans l'île de Mogador (2) attestaient une occupation punique jusqu'au Sud marocain.

Il restait cependant de grands vides sur les rivages d'Algérie, et plus précisément entre les points cités de Gouraya (*Gunugu*) et de Melilla.

Des trouvailles isolées à l'Ouest d'Oran, aux Andalouses, m'apportaient en 1950 la preuve de l'existence d'un comptoir jusqu'alors ignoré. C'est ainsi qu'après avoir convié M. P. Cintas à vérifier mes hypothèses, j'ai voulu tenter de reconnaître et de reconstituer les liens qui rattachaient l'établissement à sa métropole et procédé à des reconnaissances aux échelles puniques de l'Ouest algérien.

LES CONDITIONS DE LA RECHERCHE

Mais il existe si peu de renseignements sur l'emplacement même d'éventuels comptoirs que l'étude demandait à en être entamée modestement. Il fallait d'abord se référer aux témoignages des auteurs anciens.

S. Gsell a pu dire la pauvreté des textes relatifs à l'histoire de la Maurétanie (3), et personne après lui n'a mieux interprété leurs annotations, qu'il a passées au crible d'une critique dont il a épuisé les ressources. Pour l'époque antérieure à l'occupation romaine, nous ne disposons que des textes du pseudo-Scylax (4), dont l'analyse n'a permis que de retenir les noms grecs de *Hebdomos*, *Psamathos*, *Chalca*, *Arylon*, *Mes*, définis par leur situation dans une île ou en rapport avec un golfe ou un port. Ces villes ou îles avaient leur place entre *Iol* et *Siga* (5) ; mais Gsell renonçait à les identifier. En définitive, seul le nom de *Siga*, sur le fleuve du même nom, reste, entre Ténès et Melilla, comme un repère sûr.

Marroqui de Alcazarquivir, II, 1950, pp. 3-18 ; Id., *Hipogeos de tipo punico en Lixus*, *Ampurias*, XII, 1950, pp. 250-256 ; Id., *Estado actual de la investigacion arqueologica en la zona de Protectorado español en Marruecos, Cronica del IV° Congreso Arqueologico del Sudeste*, Elche, 1948, pp. 80-88 ; Id., *Sobre el presente de la arqueologia punica*, *Zephyrus*, III, 1952, pp. 153-175 ; Id., *Lixus, historia de la ciudad, guia de las ruinas...*, Instituto Muley El Hasan, Tetuan, 1959.

(1) M. Tarradell, *Estado actual de nuestros conocimientos sobre Tamuda y resultados de la campaña de 1948*, *A. E. A.*, 1949, pp. 86 *sq.* Id., *Dos nuevas poblaciones preromanas en la costa Norte de Marruecos*, *ib.*, 1953 ; sur Sidi Abdeselam del Behar, p. 161 *sq.* ; sur Emsa, pp. 163-164.

(2) Cf. en dernier lieu A. Jodin, *Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador*, *B. A. M.*, II, 1957, pp. 9-40, avec la bibliographie antérieure.

(3) S. Gsell, *H. A. A. N.*, t. II, Paris, 1928, p. 165.

(4) C. Muller, *Geographici Graeci Minores*, I, Paris, 1882, pp. 15-96 ; sur la date et la valeur du *Périple de Scylax*, *ib.*, pp. xxxiii-li et Arnim, s. v. *Skylax*, dans *R. E.*, III A1, en particulier 635-646.

(5) S. Gsell, *H. A. A. N.*, II, p. 161.

A l'heure où Rome prend, dans la région qui est devenue l'Oranie, la relève effective de l'autorité politique anéantie par la victoire de Scipion, on ne s'étonnera pas de voir les Latins, ou les « romanisés », succéder dans les villes portuaires aux occupants antérieurs. Si, en effet, un comptoir, favorisé par une situation géographique ou humaine remarquable, a pu prospérer, il est fort probable que la navigation, qui, pendant l'Antiquité, a dû obéir aux mêmes impératifs, lui aura conservé sa faveur (1).

Nous serons ainsi naturellement amené à demander au réseau portuaire romain ses antécédents puniques.

Là encore les sources écrites sont rares : les données manquent dans les compilations du Stadiasme de la Grande Mer, et, perdus le livre XII de Polyle et le feuillet utile de la Table de Peutinger, nous disposons surtout de l'Itinéraire d'Antonin. Certaines de ses pages, même lorsqu'elles sont entachées d'erreurs évidentes, demeurent précieuses, car elles énumèrent des ports : « *on navigue de Tanger aux Portus Divini* » (2), et chacune des distances marque l'éloignement d'une prochaine escale. L'Itinéraire revêt ainsi, pour le rivage que nous longeons, et jusqu'aux environs d'Oran, l'aspect d'un portulan. En effet, à l'exception du municipe de *Siga*, le pays tourne le dos à la mer. Mais à *Portus Magnus* (Saint-Leu), l'Itinéraire propose de reprendre la route de terre. C'est qu'en ce point la côte basse donne accès direct vers les plaines sublittorales et leur réseau routier : une grande voie suit la plaine fluviale pour se diriger vers Carthage, raccordée par plusieurs routes aux centres urbains et aux sites côtiers (3). Les éléments de l'Itinéraire ne sauraient donc suffire à eux seuls à notre enquête.

(1) Il est arrivé, par la suite, aux conquérants musulmans de nos rivages, astreints aux mêmes relations navales que leurs prédécesseurs avec les côtes espagnoles, d'occuper leurs ports jusqu'au moment du grand repli des littoraux vers l'intérieur ; la course et les représailles chrétiennes qu'elle entraînait amenèrent en effet la désertion du littoral par les sédentaires, sauf en quelques points fortifiés. Dès lors les jalons côtiers se trouvent déplacés, et, quelques exceptions mises à part, les ports d'aujourd'hui ne recouvrent pas ceux de l'Antiquité. Cf. G. Marçais, *Les villes de la côte algérienne et la piraterie au Moyen Age*, *A. I. E. O.*, XIII, 1955, pp. 118-143.

(2) G. Parthey et M. Pinder, *Itinerarium Antonini Augusti*, 1848 p. 4, « a *Tingi* litoribus navigatur usque ad *Portus divinos* ». Je n'ai pas eu à ma dispositilon l'édition de O. Cuntz, dans *Itineraria romana*, t. I. Sur la date et la valeur de l'Itinéraire, dont l'archétype n'est pas antérieur au IIIe s., cf. entre autre Kubitschek, s. v. *Itinerarien*, dans *R. E.*, IX, 2, 2308-2363.

(3) L'opposition des deux secteurs, occidental et oriental, dans les limites de l'actuelle Oranie est très sensible : à l'Ouest, l'occupation latine restera toujours lâche; aucune ville romaine importante ne se créera sur la côte à l'Ouest de *Portus Magnus*, et jusqu'à Melilla (*Rusaddir*). Le relief tourmenté des massifs des Traras et des Msirda peut justifier cette carence. Dans les plaines aujourd'hui réputées par leur fertilité d'Aïn Temouchent, de la Sebkha, du Sahel d'Oran, de l'Habra, les ruines d'agglomérations romaines ne s'écartent pas du tracé de la grande voie tellienne. Leur densité ne correspond en rien aux ressources d'un sol de qualité exceptionnelle,

Une prospection méthodique du terrain s'impose, guidée tant par les indications des cartes archéologiques ou topographiques que par les indices que peuvent nous fournir des coordonnées logiques : la présence simultanée d'un rivage accessible, d'un sol ferme, d'eau potable, enfin d'une crique plus ou moins ouverte de part et d'autre d'un promontoire, simple ou double mais offrant toujours un abri contre deux vents dominants.

Bien sûr, le succès ne fut pas quotidien dans la recherche des vestiges puniques : il est arrivé que le site présumé de ruines antiques ait généreusement prodigué quelques kilos de tessons arabes, et rien que cela, et il faudra attendre des fouilles profondes avant de pouvoir affirmer qu'ils furent bien les premiers à être brisés en ce lieu. Il ne faut pas non plus négliger les facteurs divers qui peuvent oblitérer l'existence d'anciens comptoirs ; l'engouement récent pour les stations balnéaires, s'il provoque la construction d'une route d'accès au littoral, ne facilite pas pour autant la recherche : des ruines romaines situées à l'embouchure de l'Oued Titinguel, que Pallary disait importantes (1), on ne voit plus qu'un fragment de pavement ; les villas modernes du lotissement d'Aïn Brahim les ont ensevelies. Il en est de même au Rio Salado. La mer a détruit plus radicalement parfois les vestiges d'agglomérations : deux mille ans de ressac contre une falaise de roche tendre, devant l'embouchure d'un oued, ont entraîné des modifications sensibles du paysage, peut-être même l'anéantissement définitif des ruines. A Mersa Madakh, il n'était que temps de recueillir le témoignage des derniers fonds de « gourbis ». Depuis la fouille dont j'ai publié le compte rendu en 1954 (2), une partie du tertre s'est écroulée dans les flots. L'aspect du havre lui-même nous parvient déformé : il faut un effort d'imagination pour restituer les contours probables de l'agglomération antique. Souvent enfin, une ville romaine florissante, superposée à celle que nous cherchons, suffit à cacher les vestiges sous ses constructions solides. On constatera toujours le fait à l'Est d'Oran, et l'enquête ne pourra alors que

et qui a été intensément exploité sur le plan agricole, comme en témoignent les vestiges des huileries (Keroulis, Siga, etc.) Contrastant avec ce secteur, les pays du Dahra, à l'Est du Chelif apparaissent bien peuplés à l'époque romaine. L'examen de *Atl. Arch. de l'Alg.*, tout incomplet qu'il soit pour cette région, fait ressortir l'extraordinaire densité des villages agricoles implantés sur des terres aujourd'hui moins prisées. Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 114, attaché à démontrer la rareté des agglomérations urbaines dans les régions montagneuses, convient que la « civilisation romaine a mordu sur cette zone de petites montagnes ». Dans les plaines du Chélif, en revanche, les villes fortifiées couvrent la grande voie de leurs garnisons militaires, plus qu'elles ne rassemblent des populations agricoles.

(1) P. Pallary, *Sur l'occupation romaine dans le Dahra oranais*, *A. F. A. S.*, Congrès de Carthage, 25, II, 1896, pp. 759-760.

(2) G. Vuillemot, *Fouilles puniques à Mersa Madakh*, *Libyca*, *Arch. Ep.*, II, 1954, pp. 299-342, cf. *infra*, pp. 133-154.

se raccrocher à des objets trouvés sporadiquement. Toute leur valeur tient dans leur présence discrète.

Les observations consignées ici, il convient d'y insister, ont été superficielles et hâtives ; l'exposé détaillé de cette prospection pourra sembler aride : il a paru néanmoins préférable de ne pas l'omettre, ne fût-ce que pour donner soit l'état de ruines revues, soit seulement une brève description du site.

Pour rester dans un cadre facile à définir, l'exposé des reconnaissances qui va suivre porte sur les rivages des départements d'Oranie couverts par les cartes au 1/200 000e de l'*Atlas archéologique de l'Algérie* :

Nemours, feuille n° 30,
Oran, feuille n° 20,
Mostaganem, feuille n° 21.
Bosquet, feuille n° 11,
Orléansville, feuille n° 12 (1).

* * *

LES ÉTABLISSEMENTS CÔTIERS

Sur la route que nous allons parcourir d'Est en Ouest, nous suivrons l'ordre de la succession géographique qui fut peut-être celui des pionniers tyriens de la navigation côtière, sans pour autant présumer de l'ordre chronologique de la fondation des comptoirs.

TÉNÈS. — Dans les limites que nous nous sommes imparties, Ténès représente la première borne préromaine.

Le site de *Cartennae* ouvre, à l'occident du Dahra montagneux, une côte relativement basse, coupée d'embouchures d'oueds pérennes. Il a nécessairement servi de base aux escadres puniques sur la route d'Espagne ; l'étymologie du nom antique, le choix de la position permirent à S. Gsell de dire qu'un comptoir carthaginois avait précédé la ville romaine (2). Certains

(1) La consultation de l'*Atl. Arch. Alg.* reste indispensable ; S. Gsell y a rassemblé des sommes énormes de renseignements, qui nous dispenseront souvent de citer des travaux étudiés par lui. Notre travail de prospection s'est effectué à l'aide des cartes topographiques et géologiques au 1/50 000e, des plans directeurs au 1/20 000e là où il en existe, parfois aussi sur photos aériennes.

(2) *Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 20 ; cf. S. Gsell, *H. A. A. N*, II, p. 163.

tombeaux chrétiens paraissent être des caveaux puniques réemployés, mais aucun argument décisif n'en apporte la preuve. La découverte récente de stèles de type phénicien (1) et de tessons de poterie punique de formes en vérité assez tardives ne peut que renforcer l'opinion de l'éminent archéologue. Une monnaie trouvée sur le plateau rocheux où devait s'élever l'acropole semble pouvoir être rapportée aux rois Maures (2).

De caps en échancrures, les ruines romaines apparaissent ensuite très fréquemment; elles marquent déjà, à vingt kilomètres à l'Ouest, l'avancée de Pointe-Rouge (carte au 1/50 000e feuille *cap Magraoua*, n° 57; $x = 356$; $y = 356$), au débouché de l'oued du même nom (3), et à quarante cinq kilomètres de Ténès à vol d'oiseau.

Des ruines de constructions monumentales s'étendent sur les deux berges du ravin, le long d'une côte basse terminée par une plage de galets. Le nom même du lieu (4) donne à croire qu'en arrière d'un bourrelet de plage s'étendait, il n'y a pas très longtemps, un étang. Or les ruines d'*Arsenaria* occupent un piton dominant le lit supérieur de la ravine dont l'embouchure apparaît ainsi comme la porte naturelle vers la mer; il était tentant de profiter d'un bassin pour abriter les bateaux.

Si l'on n'a rien trouvé, à ma connaissance, qui pût être attribué à la période punique sous les ruines du Guelta (5), les terres remuées à Sidi Bou Ras Taddert (*Arsenaria*) ont livré, par des monnaies, l'indice qu'à l'époque des rois Maures existaient déjà les bases de la future ville romaine. Les dires des historiens antiques sur la date de sa fondation au Ier siècle sont confirmés par une abondante moisson de tessons arétins (6).

OUED TARZOUT. — A dix kilomètres vers l'Ouest, servant de frontière aux anciens départements d'Alger et d'Oran, l'oued Tarzout coupe une

(1) Communication verbale de M. Jules Coco, ancien directeur de la XXe circonscription archéologique.

(2) L. Demaeght, *Monnaie inédite trouvée à Ténès*, *B. S. G. A. O.*, 1895, p. 221. Demaeght (n. 1) la rapproche du n° 10 des monnaies de Byzacène de Muller; elle est du type grossier des rois maures, et évoque certaines monnaies des villes autonomes. La légende latine du revers, N. DADD. AR, a fait supposer qu'elle pourrait appartenir à *Arsenaria*.

(3) *Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 14.

(4) Une *guelta* est une mare pérenne dans un lit d'oued.

(5) Les conditions fortuites de la découverte d'une statuette que Mme E. Boucher-Colozier, *Une statuette grecque d'oranie au musée d'Alger*, *Mon. Piot*, XLVII, 1953, pp. 71-75, considère comme datable de la fin du ve siècle avant notre ère, ne permettent aucune conjecture. « Cette figurine fut-elle amenée jusque-là par des commerçants puniques ? Peut-être n'aborda-t-elle l'Afrique qu'à l'époque romaine. Nous ne pouvons malheureusement préciser davantage les raisons de sa présence au Guelta » (Id., *ib.*, p. 75).

(6) Je dois également ces renseignements à l'obligeance de M. J. Coco; sur ce site, *Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 13.

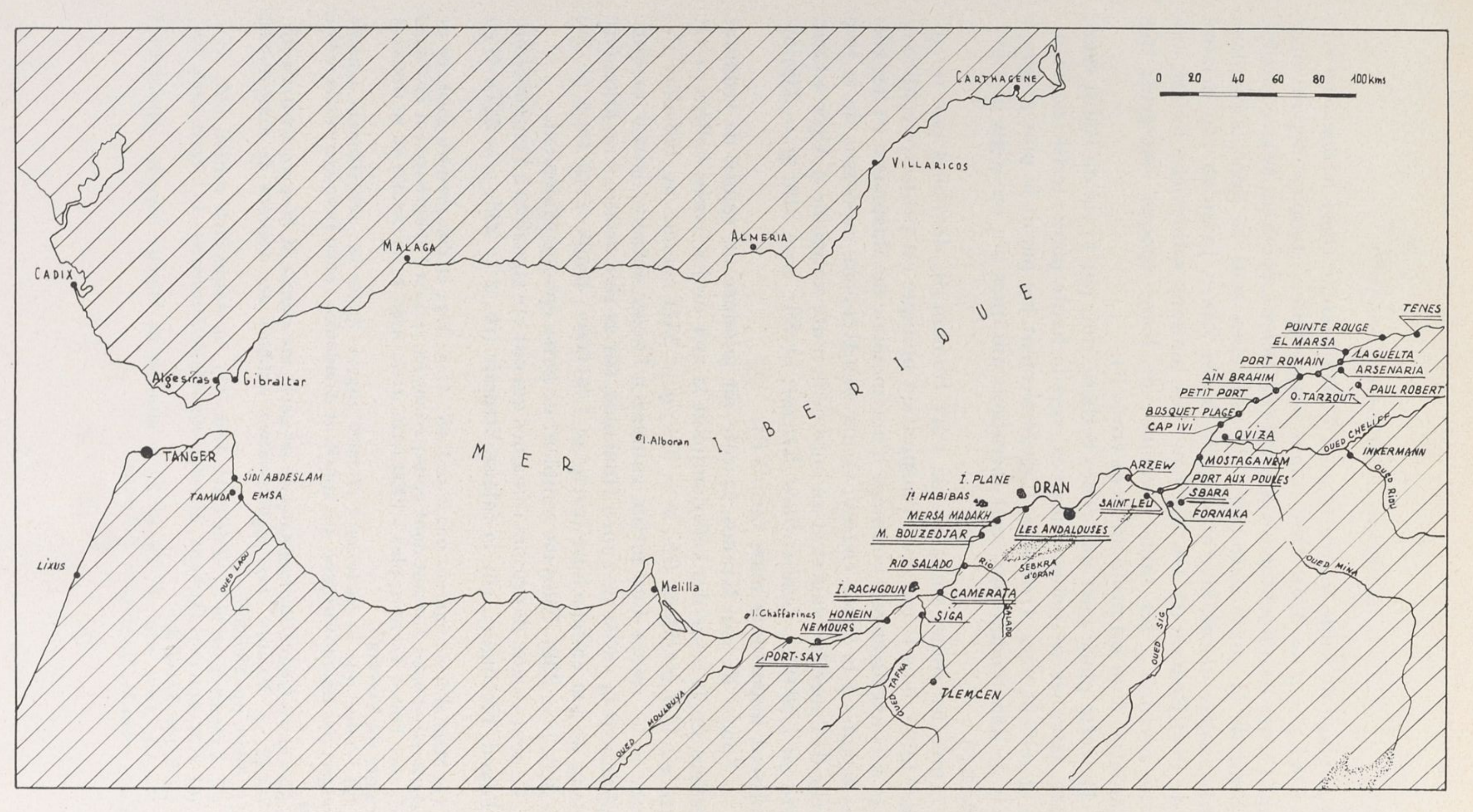


FIG. 1. — Littoral algérien de la mer Ibérique.

longue plage de sable fin (carte au 1/50 000e feuille *Oued Kramis*, n° 80 ; $x = 338{,}5$; $= y = 324$). Des ruines importantes, connues depuis longtemps (1), que les autochtones appellent «*la Dechra*», couvrent sa rive gauche, au Nord de la route nationale, et, ensevelies sous la dune, s'étendent d'une manière discontinue au-delà de l'oued Zaker, jusqu'au cap délabré dit de Port-Romain (2). On distingue des maisons solidement bâties, une citerne éventrée ; des ruines romaines de basse époque émergent, très apparentes, d'un sol profondément érodé (3).

De cette plage part une route berbère, qui, par le col de Bordj Baal, monte, jalonnée de ruines romaines, vers la haute plaine fertile de Taougrit et revient vers *Arsenaria*. L'établissement me paraît le plus propre à servir de débarcadère aux agglomérations antiques des environs de Paul-Robert (4).

Après les ruines romaines de Port Romain (5), dominées par un sépulcre taillé dans le roc dont l'inspiration punique est peut-être confirmée par la découverte en son voisinage d'une monnaie de Mastenissa (6), les vestiges signalés à la ferme Dermy, Douar ben Rhanem, au-dessus de la rive gauche de l'oued Bezougert et au bord de la route nationale d'Alger à Oran (carte au 1/50 000e, feuille *Oued Kramis*, n° 80 ; $x = 319$; $y = 338$) me paraissent importants mais tardifs (7).

A l'ouest du cap Kramis, la côte est jalonnée de ruines de redoutes installées sur la lèvre des kefs dominant la mer ou les basses vallées : c'est le cas au Kef Kaddous (*ib.*, $x = 311$; $y = 334$) comme au Koudiat Faraoun, où les ruines d'un fortin, enfouies à l'heure actuelle dans le maquis, surplombent la vallée de l'oued Roumane, sur sa rive droite, à un kilomètre et demi de son embouchure (carte au 1/50 000e ; feuille *Petit Port*, n° 79 ; $x = 303$; $y = 338$). Elles me semblent de basse époque également.

Ce sont encore des ruines romaines qui ont été signalées à l'embouchure de l'oued Tintinguel, sur la falaise littorale (*ib.*, $x = 298$; $y = 327$). Il en

(1) Mais elles ne figurent pas dans l'*Atl. Arch. Alg.*, et l'on prendra garde de ne pas confondre l'oued Tarzout dont nous parlons ici, qui est l'aboutissement de l'oued Berri, avec l'oued Tarzout, plus à l'Est (*Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 59) où se trouvent les ruines de Yerroum.

(2) L'oued que la carte au 1/50 000e appelle Zaker est actuellement nommé Bezougert par les autochtones, qui appellent Aoudoukh l'oued Bezougert de la même carte.

(3) On y a trouvé des monnaies du IIe siècle, me signale M. MARCILLET-JAUBERT.

(4) Cf. J. MARION, *Les agglomérations antiques des environs de Paul-Robert*, *R. Af.*, 1950, pp. 209-258.

(5) A reporter sur la F. 12 de l'*Atl. Arch. Alg.*, au-dessus de la station n° 5.

(6) J. MARCILLET-JAUBERT, *Monnaie numide de Mastenissa I*, *Libyca*, *Arch. Ep.*, III, 1955, pp. 371-372.

(7) *Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 2 ; la citation de Mercier concerne plutôt Port Romain, selon M. MARCILLET-JAUBERT.

subsiste peu de choses et je n'ai rien rencontré qui puisse présenter quelque intérêt pour nos recherches, pas plus que sur la pointe de Petit Port, où l'ensablement considérable déroute tout espoir de récoltes en surface (1).

Enfin Gsell signale (2), d'après Pallary, une vigie au Kef el Asfer (*ib.*, $x = 288$; $y = 324$), que je n'ai pas pu visiter.

Désormais, et jusqu'au Chelif, les caps qui servent d'axe de symétrie à deux plages successives portent régulièrement les ruines d'un établissement plus ou moins important : c'est Kef el Oumer (carte 1/50 000e, feuille *Bosquet*, nº 103; $x = 284$; $y = 319$), aujourd'hui Bosquet-Plage, dont un récif rocheux transversal protège le promontoire. Sur les pentes de la falaise les tessons d'époque musulmane se mêlent aux débris de céramiques romaines.

Plus loin, sur l'entablement d'une plage émergée à pétoncles, à l'extrémité du Kef bou Ghetar (*ib.*, $x = 281$; $y = 317$), les fragments d'un dolium et d'autres vases romains apparaissent entre des bases de murs.

Enfin, au lieu dit Monkhor, et jusqu'au Kef el Eurcher, s'étendent les ruines romaines dites du cap Ivi (*ib.*, $x = 275$; $y = 314,5$). Des fouilles y ont été effectuées (3). On y a trouvé, outre un matériel de basse époque, de la céramique sigillée et une petite tête de cheval en terre cuite (4), sans qu'aucun argument décisif puisse étayer l'hypothèse d'une installation préromaine.

Nous quittons, avec l'embouchure du Chélif, le massif du Dahra occupé depuis sa partie la plus montagneuse jusqu'à ses derniers contreforts, par des ruines romaines étendues et denses, non seulement sur le littoral, mais aussi dans l'intérieur des terres.

Il faut aller ensuite jusqu'à l'embouchure de la Macta pour retrouver des vestiges antiques apparents. Tout le long de la côte basse du golfe d'Arzew, nous allons constater encore combien la romanisation de cette contrée a été intense, brillante et directe. Ici, fort heureusement, les antécédents deviennent mieux perceptibles.

GOLFE D'ARZEW. — On connaît de longue date l'emplacement de *Portus Magnus*, identifié par plusieurs références, milliaires et inscriptions

(1) M. Marcillet-Jaubert me signale que des amphores et des meules à main ont été trouvées à l'occasion de plongées sous-marines dans la baie de Petit-Port. L'oued Titinguel est mentionné, *Atl. Arch. Alg.*, F. 11, nº 8.

(2) *Atl. Arch. Alg.*, F. 11, nº 5. On y a relevé récemment des silos creusés dans le roc, cf. *Libyca, Arch. Ep.*, V, 1957, p. 129.

(3) M. M. Vincent, *Les ruines romaines du cap Ivi en relation avec celles de Quiza, B. S. G. A. O.*, 1937, pp. 1-18. Des fouilles plus récentes y ont mis au jour divers édifices chrétiens.

(4) F. Doumergue, *Catalogue raisonné des objets archéologiques du musée d'Oran*, pars II, 1938, nº ET 5.

honorifiques, sur les ruines de Saint Leu, ou Vieil Arzew. La ville s'étend sur un plateau, à deux kilomètres en retrait de la mer, et couvre une surface évaluée à plus de trente hectares (1).

Des fouilles fragmentaires ont mis au jour des monuments importants de l'époque impériale ; mais il ne serait pas étonnant que, à l'abondance des tessons de céramique arétine, correspondissent des édifices antérieurs à l'annexion de la Maurétanie, dissimulés sous les constructions plus tardives.

Si les fouilles urbaines du site n'ont pas encore dégagé les maisons préromaines, nous n'en avons pas moins des indices évidents de l'influence punique à Saint Leu. Mme Vincent, dont l'inlassable activité s'exerce sur ces ruines, a dégagé plusieurs tombes à inhumation en fosses, creusées dans le roc (2); la céramique campanienne tardive, une œnochoé à décor ibérique du style d'Archena (3) datent avec certitude certains ensevelissements du Ier siècle avant l'ère chrétienne, bien que d'autres tombes aient été creusées plus tard dans le même cimetière.

Des stèles à sommet angulaire surmontaient un certain nombre de sépultures. Elles rappellent, par leur forme, la série des stèles votives, extraites de fouilles pratiquées en contrebas de la ville, et qui paraissent toutes avoir été consacrées à Saturne (4). Dispersées aujourd'hui entre les deux musées d'Alger et d'Oran, elles comportent des gravures très frustes de dédicants et parfois des inscriptions. Celles que conserve aujourd'hui le musée Demaeght (5) sont rédigées en latin. On peut admettre par conséquent qu'elles ne sont pas antérieures à l'ère maurétanienne. Celles du musée Stéphane Gsell en revanche, portent des caractères néopuniques (6); l'écriture confirme ainsi la parenté entre ces monuments et ceux que l'on a recueillis en si grand nombre dans les sanctuaires néopuniques du territoire africain ou numide, fondés au temps de l'hégémonie carthaginoise et qui perdurèrent jusqu'à l'époque impériale (7).

Il faut rattacher, selon toute vraisemblance, l'édification de telles stèles aux dépôts votifs contenus dans de petites *ollae*, recueillis sur les mêmes

(1) *Atl. Arch. Alg.*, F. 21 n° 6.

(2) M. M. Vincent, *Portus Magnus (Saint-Leu). Sépultures punico-romaines*, *R. Af.*, 1935, pp. 35-71.

(3) M. M. Vincent, *Vase ibérique du Cimetière Est de Portus Magnus*, *Libyca, Arch. Ep.*, I, 1953, pp. 13-20.

(4) S. Gsell, *B. A. C.*, 1899, pp. 459-464, et L. Demaeght, *Notice sur les fouilles exécutées dans les ruines de Saint-Leu.*, *B. S. G. A. O.*, 1899, pp. 485-496.

(5) F. Doumergue, *Catalogue raisonné des objets archéologiques du musée d'Oran*, pars I, 1932, nos 46 -57.

(6) G. Doublet, *Musée d'Alger*, pp. 63-65, pl. III.

(7) Cf. par exemple L. Carton, *Sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, *N. A. M.*, VII, 1897, p. 463, Sanctuaire d'El Khenissia, Sanctuaire d'El Hofra à Constantine.

lieux par Simon (1). L'implantation de la religion punique dénoterait à elle seule l'emprise de l'influence carthaginoise sur la ville qui allait prendre le nom de *Portus Magnus*.



FIG. 2. — Inscription punique de Saint-Leu.

Viennent confirmer ces indices la présence d'une monnaie de Carthage (2), et l'inscription lapidaire monumentale entrée récemment au musée d'Oran (3). Sans doute incomplète et très succincte, elle ne nous apprend rien sur la destination du monument, ou sur le personnage qui est peut-être cité. Le nom, certes, aurait une consonance berbère, mais on ne peut le rapprocher d'aucune référence historique. La graphie des caractères reste celle de l'alphabet de Carthage. Cependant les longues hastes de certaines lettres, l'emploi de formes néopuniques, confèrent à ce texte une allure tardive (fig. 2).

En vérité, on voit mal, dans sa configuration actuelle, le site de Saint Leu se prêter à l'installation d'un aterrement : la côte rectiligne, si elle permet l'abordage, n'offre aucun abri ou protection aux embarcations.

(1) L. DEMAEGHT, *Notice sur les fouilles...*, citée *supra* n. 39, p. 486 et pl. D, et F. DOUMERGUE, *op. cit.*, pars II, nos Ev 87 à 100.

(2) L. DEMAEGHT, *loc. cit.*, p. 495 : « Tête de Cérès à gauche, ℞ buste de cheval (261 de Cohen) au Musée d'Oran ».

(3) G. VUILLEMOT, *Inscription punique de Saint Leu*, *Libyca*, *Arch. Ep.*, 1959, pp. 187-190. La pierre mutilée appartenait selon toute vraisemblance à un important monument. En arrière de la face portant l'inscription, elle présente un évidement rectangulaire d'interprétation douteuse. Il semble qu'une base de colonne prolongeait le bloc de grès à l'une de ses extrémités.

Il est probable que l'établissement portuaire initial n'a pas été installé ici, ni même à l'emplacement actuel d'Arzew, où l'on ne connaît que des ruines romaines insignifiantes (1), contemporaines des Antonins. Occupait-il une île disparue ? Une allusion de Bérard (2) donne quelque crédit à cette hypothèse ; cet auteur place dans la baie d'Arzew — entre la Macta et Arzew — un « îlot Tujisme », aujourd'hui effacé de la topographie, dont l'existence aurait pu déterminer une lecture différente des données du périple de Scylax.

La corne de Port aux Poules offre des avantages portuaires évidents. Des ruines romaines importantes y ont été retrouvées, qui me paraissent avoir été mal interprétées (3). Il ne fait pas de doute que le port marchand a été aménagé à l'époque romaine ; un long quai construit en pierres de taille de grand appareil, aujourd'hui immergé, longe la plage entre les deux avancées extrêmes de la côte. Des pans de murs apparaissent le long des deux anses qui prolongent vers la mer l'embouchure actuelle de la Macta. On y peut reconnaître non pas des édifices de plaisance, mais bien plutôt des entrepôts, un four, et une série de cuves rectangulaires alignées, à demi détruites. La destination de pareilles cuves à parois bétonnées est parfaitement connue : il en existe de semblables à *Lixus*, dégagées par les fouilles de Montalban (4), à Baria (5) et, d'une manière générale, sur les sites puniques des côtes espagnoles et africaines, où elles servaient à la fabrication des conserves de poissons. D'autre part, le fond du four signalé présente, dans son état actuel, un remplissage de mortier dans lequel se trouve noyée une masse de coquilles brisées ; elles appartiennent toutes à des murex écrasés. Les tests peuvent avoir été utilisés dans le béton postérieurement à un dépôt en tas de déchets, comme l'exemple s'en est présenté au cap Bon (6). Les coquillages ont fait sur place l'objet d'un traitement industriel bien connu, l'extraction de la pourpre ; on ne peut pas en fixer l'époque, car

(1) Cf. R. Villot, *Arzew et son histoire*, Oran, 1952.

(2) A. Bérard, *Description nautique des côtes de l'Algérie*, Paris, 1839, p. 166 : « Depuis la Macta... la côte est d'abord formée par des rochers pendant 3 milles environ, ensuite elle ne présente que des plages jusqu'aux magasins de la baie d'Arzew. Avant d'y arriver cependant, on trouve une petite île plate, un rocher nu, très voisin de la plage, appelé île Tujisme. »

(3) A. Koch, *Une station de bains de mer à l'époque romaine en Oranie*, *B. S. G. A. O.*, 1903, p. 141 ; Id, *Note sur la station romaine de Port-aux-Poules*, *ib.*, 1903, p. 346.

(4) Cf. M. Tarradell, *Lixus... op. cit.*, Lam. 3-4.

(5) Cf. P. Paris, *Exploration de Bolonia (province de Cadix)*, *B. H.*, 1918, p. 95 ; L. Siret, *Villaricos y Herrerias, Antiguedades punicas, romanas, visigoticas y arabes*, *M. R. A. H.*, Madrid, 1903, p. 386, fig. 5 ; A. Mezquita de Figuereido, *Ruines d'antiques établissements à salaisons sur le littoral du Portugal*, *B. H.*, 1906, p. 109.

(6) P. Cintas, *Une ville punique au cap Bon en Tunisie*, *C. R. A. I.*, 1953, pp. 256-260.

jusqu'à une époque tardive, et même sous l'occupation romaine, fonctionnaient de telles teintureries; mais leur utilisation est bien dans la ligne des activités connues des Puniques.

Un menu fragment de céramique peinte, ressemblant à ceux que nous rencontrerons dans les fouilles des Andalouses, a jailli sous mes pieds aux abords de la Goubba de Sidi Bel Abbès, voisine des ruines romaines. Il est possible, que, pour les marins de Carthage, le premier débarcadère dans le golfe ait été Port aux Poules.

La transformation des produits de la pêche devait s'y assortir, comme il est de règle, sur les sites espagnols où l'on a retrouvé des « cuves à garum », de l'exploitation de salines. Celles d'Arzew, situées immédiatement au Sud de Saint Leu, présentaient certainement dans l'Antiquité les mêmes commodités d'exploitation que de nos jours, et il est normal qu'elles aient été mises à profit de bonne heure (1). C'était là un motif suffisant pour provoquer le déplacement de la population sur le plateau des Bettioua, plus sain et plus proche des salines. Le plus court chemin d'embarquement du sel aboutit à la plage même de Saint-Leu ; et les convois devaient aussi traverser la ville lorsque l'état de la mer contraignait les navires à charger au port.

La richesse industrielle nécessitait dès lors une protection militaire du site, et une organisation administrative, dont l'occupation romaine nous fournit des témoignages indubitables. Il paraîtrait inconcevable que le golfe d'Arzew n'eût pas été utilisé par les Puniques : non point tant pour l'ampleur du plan d'eau, que pour sa situation.

C'est ensuite, sur la route de l'Occident, une longue étape, la plus longue que donne le portulan d'Antonin pour notre secteur : XXXVI milles de *Portus Magnus* aux *Portus Divini*. Elle est aussi particulièrement redoutable et compte parmi ces bonds pour lesquels on calcule son élan. Les côtes deviennent accores depuis le port d'Arzew jusqu'à Oran. Tous les marins appréhendent de doubler par mauvais temps les trois caps successifs de Carbon, de Ferrat et de la Pointe de l'Aiguille, si bien que, de nos jours, les pêcheurs napolitains de Mers-el-Kébir désignent le passage sous ce vocable latin lourd de malédictions : *Excommunicat*.

ORAN. — On a proposé plusieurs fois d'identifier les ports d'Oran et de Mers-el-Kébir aux *Portus Divini* des tables de l'Itinéraire (2); il faut

(1) Sur l'importance du commerce du sel dans le bassin de la Méditerranée, cf. J. Vila Valenti, *Notas sobre la antigua produccion y commercio de la sal en el Mediterraneo occidental*, dans *I° Congreso arqueologico de Marruecos español*, 1953, pp. 225-235.

(2) E. Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, 1891, p. 154; cf. *All. Arch. Alg.*, F. 20, n° 12.

convenir que l'archéologie n'a apporté aucune confirmation à cette opinion insuffisamment fondée sur une inscription latine fragmentaire, dont la provenance exacte demeure bien douteuse (1), et sur un vestige de citerne (2), dont il n'est pas certain quelle ait été construite par les Romains.

On verrait bien les marins de Carthage mettre à profit l'embouchure de l'insignifiant oued el-Ksob, au fond du golfe de Mers-el-Kébir, pour leur halte, mais le site a été trop bouleversé pour que, en l'absence d'investigations profondes, je me risque à préjuger de son occupation par les Puniques.

LA PLAINE DES ANDALOUSES. — Peu après ce havre de grâce, les navigateurs longent la côte d'une plaine littorale basse, bordée de plages, de part et d'autre d'un cap bifide : Falcon et Corales. On se serait attendu à trouver sur le promontoire le lieu d'élection d'un habitat : l'aiguade, la plage, un arrière-pays fertile, tout y invitait. Pour obéir au réflexe de la défensive, les Puniques auraient pu s'installer encore, à l'autre extrémité de la baie des Andalouses, sur la petite presqu'île Lindlès, dont les Maures du Moyen Age ont si bien su tirer parti, derrière un isthme barré, à proximité d'une belle source d'eau douce, et bien protégée des vents.

Au contraire, les ruines de la cité punique occupent la lèvre d'une falaise abrupte longeant une côte aujourd'hui rectiligne.

L'existence de ruines romaines aux Andalouses, sur la rive gauche de l'oued Sidi Hamadi, était depuis longtemps connue. Certains vestiges monumentaux apparents au moment de l'occupation française ont disparu : mosaïque, pans de murs. En revanche, les cultures profondes ont ramené au jour, parmi des pierres façonnées, des contrepoids de pressoir à huile, des mortiers de pierre, des canalisations, trois inscriptions (3). Ces documents

(1) *C. I. L.*, VIII, 21659 ; cf. L. Demaeght, *Antiquités Africaines*, 1884, t. II, p. 379, n° 666. On lit :

...]EX FA[...
...]VS MA[...
...]VS P[...
...]PORTM[...
...]GNA O[...

Les signes PORTM [... conviendraient mieux, certes, à *Portus Magnus*, si proche des carrières de marbre du Djebel Orouse dont a été extraite la pierre de cette inscription.

(2) Cette citerne voûtée a été coupée par la route nationale au lieu dit « la Sardine », avant l'entrée orientale du village de Mers-el-Kebir.

(3) *Atl. Arch. Alg.*, F. 20, n° 7 ; une inscription figure au *C. I. L.* VIII, 21.660 ; c'est une épitaphe chrétienne ; une épitaphe de la fin du IIIe siècle a été publiée par F. Doumergue, *B. S. G. A. O.*, 1935, p. 204, cf. Id., *Catalogue raisonné....*, pars II, 1938, n° Dr 8 ; enfin j'ai signalé un fragment de dédicace impériale d'époque sévérienne, *B. S. G. A. O.*, 1951, p. 57.

ont été rassemblés au hasard des trouvailles, dans le parc florissant du domaine des Andalouses, pêle-mêle avec des vestiges d'origine et de nature bien différentes ; un chapiteau de colonne monolithe à ailes débordantes, ou un dé de pilastre à entablement décoré, sur lesquels nous reviendrons, n'ont aucun point commun avec les formes courantes de l'architecture romaine en Afrique du Nord. Une stèle (1), ornée d'un bas-relief, s'apparente aux figurations de dédicant si communes sur les stèles néopuniques; elle rappelle en particulier les monuments de Saint-Leu. On trouve encore des cippes-autels, l'obélisque nain coiffé d'un pyramidion en tous points semblable à ceux de *Motyé* (2) ou d'Ibiza (3), et dont on peut voir un prototype dans celui de *Citium*, à Chypre, dédié à Eshmun (4).

Tous ces indices stylistiques ne laissaient aucun doute sur la réalité d'un peuplement carthaginois dans les parages. Encore fallait-il le situer dans la topographie : ce fut l'objet de mes recherches initiales (5).

Une fouille sous les ruines de la rive gauche de l'oued Sidi Hamadi s'avérait impossible : de vastes bâtiments et un verger les recouvrent aujourd'hui. En revanche, nous avons pu identifier une grande cité antique dont les restes perceptibles s'étendent sur un étroit plateau littoral à l'Est de l'oued.

La superficie n'en est pas exactement appréciable, car un colmatage de sable parfois important recouvre les contours au Sud, tandis que des buissons ou des cultures dissimulent certaines zones. Du côté Nord, il est certain que la mer a englouti une bande de falaise et modifié l'aspect du paysage littoral. Nous verrons, en suivant les fouilles stratigraphiques, les sols des maisons coupés net, parfois en diagonale ; or en face de cette partie de la ville, des roches à fleur d'eau et des hauts-fonds sur lesquels se brisent les vagues attestent qu'une avancée, rongée depuis l'Antiquité et immergée au fur et à mesure, prolongeait la côte actuelle. Enfin à l'Ouest, les divagations de l'oued Sidi Hamadi ont pu dégrader ou colmater une zone au-

(1) Stèle anépigraphe, conservée au musée d'Oran ; en grès tendre, à fronton angulaire avec croissant; bas-relief grossier figurant un personnage qui a un bras levé. Repr. dans G. Vuillemot, *Vestiges puniques des Andalouses*, *B. S. G. A. O.*, 1951, pl. III.

(2) J. Whitaker, *Motya, a phoenician colony in Sicily*, London, 1921, fig. 49, p. 270. Le cippe de *Motyé*, découvert dans un angle du mur de fortification, portait des traces de couleur rouge. Un fragment d'un cippe semblable a été exhumé également dans les ruines de *Motyé* au lieu dit Cappidazzu. A ce propos, on peut noter la ressemblance de la pierre figurée par Whitaker, *op. cit.*, fig. 47, p. 269 « stone font or basin » avec celle qui me semble être ici un chapiteau de pilier.

(3) Cf. A. Vives y Escudero, *Estudio arqueologia cartaginesa, la Necropoli de Ibiza*, Madrid, 1917, p. 33, nº 75, fig. 36.

(4) *C. I. S.*, I, tab. VIII, Citium, 44.

(5) G. Vuillemot, *Vestiges puniques des Andalouses*, *B. S. G. A. O.*, 1951, pp. 55-72.

jourd'hui couverte de riches cultures, au gré des tempêtes qui obstruent son embouchure. Le plan n° 58 (page 156) donne une idée approximative de leur étendue.

Plusieurs sondages ont été pratiqués dans ces ruines, par M. P. Cintas, venu mettre son expérience tunisienne au service des Antiquités de l'Algérie (1), et par moi-même au cours de cinq campagnes successives.

En 1953, j'ai pu entreprendre la fouille méthodique de la nécropole de l'Est, étendue elle aussi sur la ligne de la falaise, dans le prolongement de la cité ; une stèle de grès à bas-relief reproduisant le sacrifice à l'autel, découverte fortuitement, en annonçait l'existence, tandis que son inscription, gravée en caractères néopuniques au-dessus du personnage, donnait à la fois une première indication chronologique et un nom, celui du dédicant (2). L'exploitation du cimetière, bien que limitée par la présence de vignes, a néanmoins permis de reconnaître plus d'une centaine de tombes et de prendre ainsi contact avec un matériel abondant et clairement lisible.

Ces recherches demandent un exposé détaillé, qu'on voudra bien retrouver au chapitre II ; sous la même rubrique, il sera question des fouilles de tumuli situés sur les sommets du Djebel Lindlès qui, à l'Ouest, domine la plaine des Andalouses, car leurs résultats viennent compléter nos investigations.

Les historiens accueillent volontiers l'identification du lieu avec l'escale de *Castra Puerum*, ou *Castra Puerorum*, de l'Itinéraire d'Antonin. Rien ne permet de l'admettre définitivement, non plus que de le rejeter.

A l'époque où fut écrit le « Périple de Scylax », la ville devait revêtir une importance suffisante pour que le géographe ne l'ait pas omise dans son énumération; et dès lors, nous voudrions pouvoir choisir, parmi les postes intermédiaires cités entre *Iol* et *Siga*, quel nom lui convient le mieux. On peut penser à *Arylon* ou à *Mes*. En effet, contrairement à ce qu'il fait pour la ville de *Psamathos* par exemple, le pseudo-Scylax n'ajoute pas à ces deux toponymes l'indication qu'il existe « une île dans le golfe, avec un port ». Une telle précision d'ailleurs pourrait à la rigueur s'appliquer au site des Andalouses, puisque l'île Plane occupe dans la baie une place dont on ne saurait dire avec certitude si elle a été jugée digne d'intérêt par le géographe. Ce dernier a-t-il ou non consigné ce détail d'une île éloignée du rivage ? E. Cat ne connaissait pas l'existence d'une ville préromaine aux Andalouses. Les incertitudes qui l'ont amené à renoncer à débrouiller l'éche-

(1) P. Cintas, *Découvertes ibéro-puniques d'Afrique du Nord*, *C. R. A. I.*, 1953, pp. 52-57.

(2) Reproduction dans G. Vuillemot, *Vestiges puniques des Andalouses*, *B. S. G. A. O.*, 1951, pl. IV ; voir *ib.*, pp. 68-69 et n. 15. Nous aurons à revenir plus loin sur la lecture de cette inscription.

veau (1) demeurent considérables, et je me garderai d'entamer de pareilles dissertations sur les textes anciens pour essayer de dénouer l'imbroglio. Le plus bref document épigraphique dégagé des fouilles serait mieux accueilli.

MERSA MADAKH. — Les mêmes suppositions quant à l'identification avec un site mentionné dans le « Périple » auraient pu s'appliquer à l'habitat de Mersa Madakh (carte au 1/50 000e, feuille *Lourmel*, no 152 ; $x = 160$; $y = 267$), les Habibas jouant, au large du port, le même rôle que l'île Plane en face des Andalouses.

Ici, d'ailleurs, il ne reste qu'un infime lambeau du tertre que devait occuper la ville. La mer a dévoré la falaise de grès dunaire à peine concrétionné sur lequel s'asseyaient les « gourbis » puniques : une proéminence allongeait selon toute vraisemblance l'avancée actuelle dominant le « Rocher Moulin ». Ce dernier reste le témoin provisoire des éboulements successifs qui n'ont laissé qu'un moignon.

Quoi qu'il en soit, la cité fut, ici encore, établie sur un point qui, de nos jours, ne présente pas les meilleures conditions d'un havre. L'extraordinaire site de Madakh, très isolé, comporte, de part et d'autre du morne élevé de Lalla Khadra, deux criques symétriques : celle de l'Ouest, la Mersa Ali bou Nouar, fort bien protégée contre vagues et vents par l'archipel des Sept Ilots, pourvue de fonds sains et nets, est très appréciée des embarcations de pêche modernes; c'est là que viennent s'ancrer les barques et les *lamparos*, bien que la plage, où il n'est pas besoin de les hisser, soit de galets ; celle de l'Est, au contraire, la Mersa Madakh proprement dite, très ouverte, s'arrête à la falaise qui portait la bourgade, et c'est elle que la navigation antique avait choisie. La Mersa Madakh est bordée d'une plage de sable fin, en arrière de laquelle s'élèvent des dunes — des dunes qui barrent l'embouchure de l'oued et retenaient, avant qu'on ne prit soin de couper l'obstacle, une *guelta*, c'est-à-dire une mare stagnante dans un lit d'oued. Il est probable que la préférence pour la plage de sable a été déterminante dans le choix du site, car la proximité de l'eau potable n'eût pas été moindre si l'on eût choisi l'anse occidentale (fig. 3).

Les fouilles auxquelles je me suis livré à Madakh (2) ont porté sur un secteur restreint : il s'agissait alors de prouver l'existence d'un comptoir et de procéder à un sondage chronologique. Les résultats furent à la mesure des travaux, mais le mobilier découvert a révélé des caractères archaïques fort comparables à ceux des niveaux anciens de Rachgoun et des Andalouses.

(1) E. Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris, 1891, p. 156.

(2) G. Vuillemot, *Fouilles puniques à Mersa Madakh, Libyca, Arch. Ep.*, II, 1954, pp. 299-342.



FIG. 3. — Le site de Mersa Madakh. L'intersection des repères marque le tertre qui porte les ruines. Au centre, le pic basaltique de Lalla Khadra ; à gauche, la Mersa Ali bou Nouar (Cl. J. Lassus).

Je n'ai pas retrouvé non plus, comme je l'aurais souhaité, la nécropole ou le sanctuaire qui ne pouvaient manquer de flanquer la ville. L'ensablement considérable des environs couvre probablement les documents archéologiques, si les vagues ne les ont déjà entraînés au fond des eaux.

ARCHIPEL DES HABIBAS. — Nous ne saurions croire que les fondateurs de Madakh n'aient pas abordé en premier lieu aux îles Habibas. Leur silhouette couvre l'horizon que l'œil embrasse depuis la côte. Éloignées seulement de neuf kilomètres du rivage, elles doivent avoir tenté de bonne heure les navigateurs car le portet de la grande île assure un bon abri à des embarcations de petit tonnage.

J'ai glané sur le sol de la grande Habibas non seulement quelques tessons romains des IIe-IIIe siècles de notre ère, mais aussi des fragments d'amphores et des débris de céramique campanienne. Il existe, sur la corne sud du portet, au pied de gros rochers qui dominent les baraquements des pêcheurs, des cendres et des terres archéologiques qu'il eût été fructueux de sonder plus longuement.

Cependant, je n'ai rien vu qui puisse s'harmoniser avec les récoltes de Madakh, et, réciproquement, sur ce dernier site, rien n'apparaît qui soit contemporain de la poterie campanienne : le comptoir continental aurait donc disparu avant la diffusion de cette céramique sur nos rivages.

MERSA BOU ZEDJAR. — De Mersa Madakh au cap Figalo (Ras Azintoure des vieilles relations) (1), la mer taille dans les laves grises une falaise élevée creusée de grottes à fleur d'eau, où les tempêtes s'engouffrent en mugissements inquiétants, sous des envols de pigeons sauvages.

Ce littoral inhospitalier offre un seul abri à l'aisselle orientale du cap Figalo, et les marins antiques ne pouvaient avoir dédaigné cette protection avant d'affronter le promontoire remarquable qu'ils allaient doubler. Aujourd'hui encore y vit une population de pêcheurs, qui disputent l'espace aux estivants, autour de la petite plage de Bou Zedjar (carte au 1/50 000e, feuille *Lourmel*, no 152 ; $x = 151{,}5$; $y = 260{,}2$), ouverte à onze kilomètres de Mersa Madakh. C'est pourquoi, malgré l'avis décourageant de S. Gsell (2), j'ai prospecté ce point.

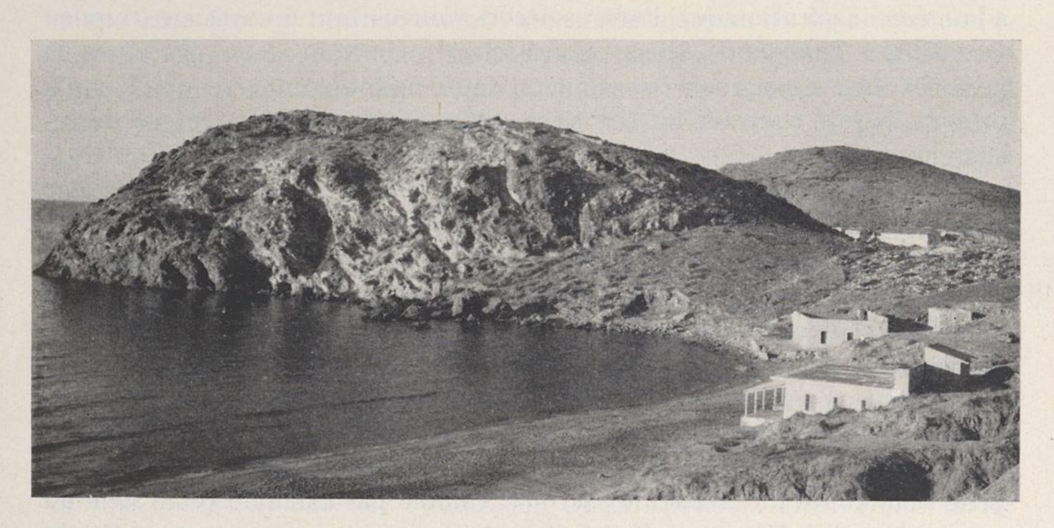


FIG. 4. — Mersa bou Zedjar.

Une agglomération antique importante, fixée près du point d'eau douce qui alimente un marécage récemment drainé, a occupé la pointe qui sépare la plage de Mersa Bou Zedjar proprement dite de celle qui, plus longue, touche le cap Figalo.

Aucune construction romaine classique faite de moellons liés au mortier ou de pierres taillées n'y apparaît, et les ruines semblent très remaniées bien que les constructions modernes n'aient pas tout recouvert (fig. 4).

(1) Dr SHAW, *Voyage dans la Régence d'Algérie*, trad. Mac Carthy, Paris, 1830, p. 218.
(2) *All. Arch. Alg.*, F. 20, no 5.

Les pentes, en surface, et les déblais de terrassement fournissent, en revanche, une abondance de tessons céramiques d'origines variées : poteries arabes fabriquées en Andalousie [1], poteries romaines des IIe et IIIe siècles, amphores puniques ou italiotes à cols longs et largement ourlés, à pointe ou à queue, de types connus à Saint-Leu et aux Andalouses, des tessons de vases campaniens, ou imitant cette céramique, un bord de grand calathos en terre grise, enfin un fragment de poterie peinte, décoré de virgules parallèles de couleur brune, qui pourrait provenir d'un atelier ibérique.

Il convient d'ajouter comme élément de fabrication certainement punique un fragment de plaque en terre cuite, insuffisant pour reconstituer entièrement le décor ; celui-ci, composé de points et de courbes, se rattache à la même inspiration que d'autres décors trouvés tant à Carthage [2] qu'en Occident, à *Tamuda* [3], Ibiza [4] ou Elche [5]. On voit encore des anses de jarres ovoïdes à rapprocher sans aucun doute de toute une série qui, jusqu'à présent, paraît s'arrêter au IIIe siècle av. J-C., dans notre secteur de recherches.

Une grande stèle grossière à écriture libyque verticale, publiée par F. Doumergue [6] et conservée au musée d'Oran, provient des environs de Bou Zedjar ; l'emplacement de sa découverte, exactement repéré, se situe sur une étroite *area* topographique, au pied d'une colline d'andésite, à un kilomètre et demi de la ville antique. Aucun indice de surface ne l'accompagnait. Elle représente, gravée dans le calcaire coquillier une scène à deux personnages, l'un de grande taille, brandissant la palme familière à la liturgie punique, l'autre plus petit, représenté de face, levant un objet rectangulaire indéfinissable, de part et d'autre d'un bouc. Cette figuration rappelle sans doute une scène de sacrifice, comme par exemple cette stèle du sanctuaire d'El Khenissia [7] où l'on distingue un personnage coiffé du

(1) Cf. G. Vuillemot, *Ruines musulmanes sur le littoral de l'Oranie occidentale*, *R. Af.*, 1959, pp. 27-56.

(2) R. P. Delattre, *Quelques tombeaux de la nécropole punique de Douimès*, 1892-1894, Missions Catholiques, Lyon 1897, p. 17 ; Id., *Un mois de fouilles dans la nécropole de Douimès*, février 1895, *R. T.*, 1897, p. 7.

(3) M. Tarradell, *Sobre unos discos punicos de ceramica procedientes de Tamuda y sus paralelos*, *I° Congreso Nacional de Arqueologia*, Almeria, 1949, pp. 326-331.

(4) M. Astruc, *Empreintes et reliefs de terre cuite d'Ibiza*, *A. E. A.*, 1957, pp. 139-191, fig. 1 à 7.

(5) A. Ramos Folques, *Nuevos hallazgos en la Alcudia de Elche*, *A. E. A.*, 1933, Lam. 9. On en a également trouvé en Sicile, cf. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*; Paris, 182-1914, III, fig. 480 et 481, ainsi qu'en Sardaigne où Mme Marconi en a signalé l'existence dans les musées.

(6) F. Doumergue, *Découverte d'une stèle libyque à Bou-Zedjar...*, *B. S. G. A. O.*, 1935, p. 81 ; J. B. Chabot, *R. I. L.*, 878.

(7) L. Carton, *Le sanctuaire de Tanit à El Kenissia*, Paris, 1906, Pl. II, n° 9.

croissant, tendant les bras vers un rectangle (1), comme s'il voulait le soutenir de ses mains, en présence d'un mouton et d'un disque marqué d'un croisillon. Des deux hommes, le plus grand pourrait tenir le rôle de prêtre, et le second, celui du dédicant. Si l'on retient la suggestion de Doumergue selon qui les deux personnages représentent le père et le fils, cette stèle, plutôt que « le retour de l'enfant prodigue », illustrerait gauchement l'intention du dédicant de substituer l'animal à la victime humaine, de la même façon qu'à l'époque romaine, les dévôts de N'gaous commentaient explicitement leur geste, sous la main du graveur, par la locution « *anima pro anima, vita pro vita, sanguine pro sanguine* », inscrite sur des stèles sacrificielles (2). Malgré la grossièreté de l'image, il ne fait aucun doute que la victime du sacrifice *molchomor* est ici un bouc, alors que les stèles de la même veine portent ordinairement l'image d'un agneau ou d'un mouton (3). Dans la hiérarchie établie, les tarifs de sacrifice (4) admettent une équivalence entre les deux animaux dont le choix est sans doute laissé à l'usage local. Bien que le tableau soit esquissé au trait gravé dans la roche tendre, un effort est sensible, qui cherche à donner à une partie de la stèle l'apparence du bas-relief : l'ouvrier a aplani la portion où est gravée la scène, en laissant non dégrossie la surface restante. Le monument se rangerait, par son exécution dépouillée, au nombre des stèles préromaines ; du moins ne rappelle-t-elle en rien — bien que les influences classiques n'aient jamais été très profondes en Oranie — la facture et la symbolique profuse de l'époque impériale. Une inscription, en deux groupes de lettres, débute sur la partie non traitée de la pierre, au-dessous du personnage principal, et se poursuit derrière lui ; elle donne, selon la transcription de l'abbé Chabot, un nom, à consonance libyque — sans doute celui du dévôt — précédé d'un groupe obscur, et suivi de l'indication de sa filiation : *Imdt Infkn fils de Ihlkn.*

Serait-il possible d'identifier ce site à l'un des points cités par l'Itinéraire ?

L'itinéraire d'Antonin situe à XXVI milles de *Castra Puerorum* la petite cité de *Gilva*; le curvimètre indique une distance maritime de trente-six kilo-

(1) Le Dr Carton interprète ce rectangle comme un enjolivement. Il semble bien cependant qu'il soit creusé de cinq cupules, et symbolise par conséquent une table de sacrifice.

(2) Voir, en dernier lieu, J. Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1942, pp. 40 *sq*, et G. Picard, *Religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954, p. 135.

(3) E. Vassel, *Études puniques, IX, Les animaux des stèles de Carthage : le Bélier, R. T.*, 1919, p. 175 *sq.* ; M. Hours-Miedan, *Les représentations figurées sur les stèles de Carthage, Cahiers de Byrsa*, I, 1950, p. 32 ; A. Berthier et R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, Paris, 1955, pp. 200-202.

(4) Voir surtout R. Dussaud, *Les origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris, 1921, p. 321.

mètres entre les Andalouses et Bou Zedjar. Si donc *Castra Puerorum* est bien aux Andalouses, il apparaît par conséquent très probable que *Gilva* occupait la bosse andésitique de Sidi Moul Bahar, à Bou Zedjar. Mais, alors que la distance entre Bou Zedjar et Rio Salado est d'une vingtaine de kilomètres, l'Itinéraire, entre *Gilva* et *Salsum flumen*, insère un troisième relais, *ad Crispas*, à VI milles du premier point et à XXV du second. Ce site a fait l'objet de diverses suppositions et l'on a proposé de divers côtés d'en faire une ville continentale (1).

Une telle manière de voir distrait *ad Crispas* d'un groupe que la tête de chapitre de l'Itinéraire me paraît implicitement désigner comme composé d'établissements maritimes. Il ne serait pas impossible que cette dénomination s'appliquât aux îles Habibas : l'emploi du pluriel latin y trouverait aisément sa justification, tandis que les distances entre les points cités deviendraient vraisemblables, alors que nous ne pouvons placer *Gilva* à XXI milles du Rio Salado (2).

Les cartes modernes ont conservé à l'arrière-pays de Bou Zedjar le nom de Chelloua. Ce lieu sert de passage vers la basse vallée du Rio Salado, dont nous parlerons plus loin. Le vocable est, assurément, assez répandu dans la toponymie africaine ; Rinn, étudiant les racines d'un tel nom de lieu, a cru pouvoir y retrouver, sous diverses formes, le sens de « peuple puissant », « peuple émigré ayant le pouvoir » (3). Je me garderai de m'engager dans des considérations où l'on pourrait voir des allusions historiques, mais il me semble, néanmoins, que les rapports phonétiques entre Chelloua et *Gilva* ne sont peut-être pas fortuits.

De toute façon, et c'est là jusqu'à de nouvelles recherches, la conclusion la plus valable, la Mersa Bou Zedjar, avant d'être habitée par une population de berbères romanisés, a été un port punique.

RIO SALADO (Turgot plage). — Après le cap Figalo, la côte s'infléchit en direction Nord-Sud ; rectiligne, abrupte, sauvage, elle ne s'adoucit

(1) L. Demaeght, *Géographie comparée de la partie de la Maurétanie correspondant à la province d'Oran*, Oran, 1888, p. 36, propose de placer *ad Crispas* à Bou-Tlélis, et *Gilva* à Misserghin, en se basant il est vrai sur les données différentes de l'exemplaire de Longolius, qui compte XI milles au lieu de VI entre les deux sites ; quant à E. Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris, 1891, p. 157, c'est d'une manière purement conjecturale qu'il reporte *ad Crispas* sur le point de Tifarouine, nœud de routes en terrain tourmenté.

(2) L'identification des îles citées par l'Itinéraire reste sujette à caution, et sur la route maritime conduisant de Carthagène à la côte maurétanienne, on ne trouve pas un nombre suffisant d'îles pour répondre à l'énumération de l'*Insula Erroris*, de *Tauria*, de *Crinis* et *Stoechadis*, dont la dénomination paraît s'appliquer à des archipels.

(3) Cf. Rinn, *Essai d'Études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères*, *R. Af.*, 1886, p. 121.

qu'à l'embouchure du Rio Salado. Les auteurs anciens ont fréquemment indiqué cet oued dans leurs relations, comme une embouchure, mais pas comme un port.

Au Nord même de son déversement dans la mer existe encore une minuscule presqu'île de grès tendre, déchiquetée par les vagues, et dominée de nos jours par le marabout de Sidi Mohamed Moul Bahar (carte au 1/50 000e, feuille *Rio Salado*, nº 179 ; $x = 143$; $y = 245{,}5$). La surface entière de la péninsule est actuellement couverte par des villas de plaisance entre lesquelles un revêtement bétonné cache le sol des ruelles. Avant l'édification des maisons, la terre était, paraît-il, jonchée de tessons de poteries. C'est la raison pour laquelle il me semble admissible que la navigation antique ait utilisé ce hâvre, médiocre, mais utile à la pénétration dans un arrière-pays plat et fertile, par la voie de terre en même temps que par le cours d'eau souvent accessible aux barques jusqu'à la colline. Sur celle-ci, Gsell (1) après Pallary (2), puis Doumergue (3) ont signalé l'existence de plusieurs tumuli dans lesquels auraient été trouvées des poteries. Je n'en connais pas le matériel, définitivement perdu, mais on ne peut s'empêcher à propos de tels monuments, d'évoquer ceux du Djebel Lindlès.

CAMERATA. — Il n'y pas d'inconvénient à admettre la localisation de *Camerata* (4) sur le point qui a conservé ce nom (carte au 1/50 000e, feuille *Béni-Saf*, nº 208 ; $x = 137{,}5$; $y = 236$).

L'oued Razer circonscrit et isole un plateau littoral de plusieurs hectares qu'une citadelle musulmane a occupé au Moyen Age (fig. 5). Le contour des remparts écroulés se distingue encore, et il est acquis que la forteresse a succédé à un établissement romain. E. Cat a donné d'excellentes raisons à son identification, et il ne semble pas y avoir de doute, tant les distances aux points voisins, *Siga* à l'Ouest, et le *Rio Salado* à l'Est, tous deux bien repérés, offrent d'exactitude (5). De menus documents céramiques conservés au musée d'Oran prouvent une présence romaine sur ces lieux. Une telle constance dans l'occupation du plateau de *Camerata* a recouvert les traces du comptoir punique qui a pu précéder l'établissement romain. J'ai recueilli, dans une coupe d'érosion, l'anse annulaire d'une amphore ovoïde qu'on ne peut rapporter qu'à un type sorti d'une fabrique punique.

(1) *Atl. Arch. Alg.*, F. 20, nos 1, 2, 3.

(2) P. Pallary, *Quatrième catalogue des stations préhistoriques du Département d'Oran*, *A. F. A. S.*, 1900, II, p. 772.

(3) F. Doumergue, *Contributions au préhistorique de la province d'Oran*, *B. S. G. A. O.*, 1919, p. 60.

(4) *Atl. Arch. Alg.*, F. 31, nº 7 (près de Sidi Djelloul).

(5) E. Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris, 1891, p. 165.

Il semble que l'on pourra vérifier l'existence d'un établissement antérieur au début de notre ère, lorsque l'on décidera de pratiquer un sondage important sur ce site.

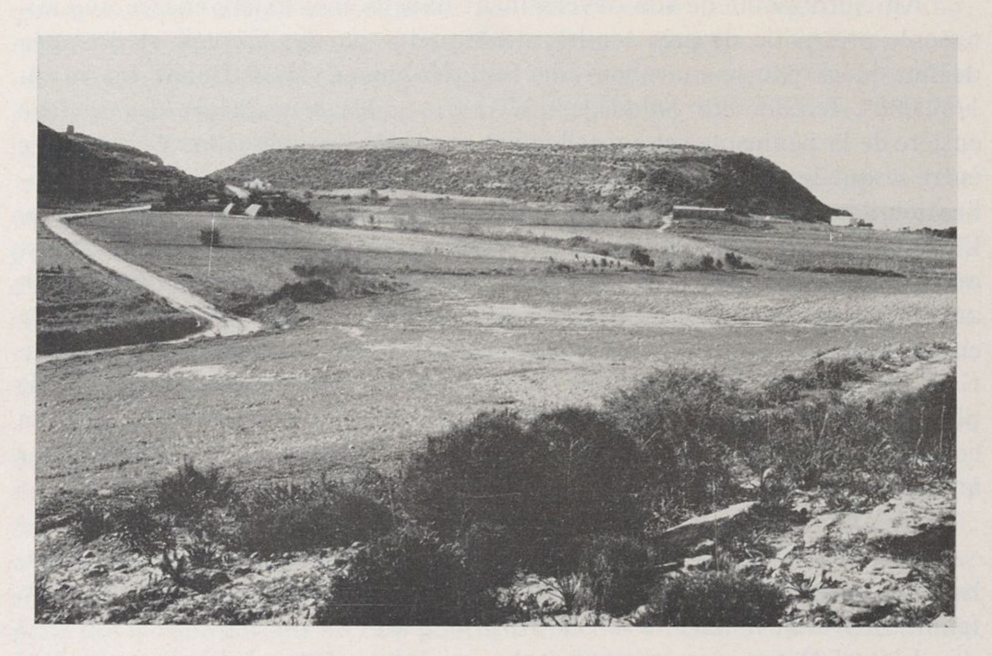


Fig. 5. — Le plateau de Camerata, vu de la vallée de l'Ouest Djelloul.

L'EMBOUCHURE DE LA TAFNA. — Au XIX[e] siècle, toute une littérature s'est évertuée à démontrer les mérites du golfe de la Tafna, en vue de la création d'un grand port : on y compte des rapports de techniciens formés à l'école de l'ancienne marine, celle qui n'exigeait pas de fonds importants. Et l'attraction que ces lieux ont exercée sur les géographes antiques ressort de l'abondance des citations dont ils les ont salués. La Tafna, en effet, coule toute l'année, même encore actuellement alors que l'irrigation des hautes plaines et l'édification de barrages distraient une bonne partie de ses eaux. En outre, elle dessert au plus court l'arrière-pays de Tlemcen coupé de la mer par les monts des Traras et des Msirda (fig. 6).

Le golfe, à vrai dire, ne présente pas pour nous des garanties portuaires indiscutables : très ouvert à l'Ouest et au Nord, ensablé, il n'a pas attiré la flotille de pêche que Béni-Saf a su grouper dans les mêmes eaux poissonneuses.

J'ai cherché patiemment, sur les falaises qui cernent actuellement l'embouchure du fleuve, l'emplacement du *Portus Sigensis*, puisque appa-

remment c'est une agglomération et non pas seulement un golfe que citent les anciens [1], à III milles de *Siga*, sans rencontrer nulle trace d'un habitat romain.

Il existe, sur le promontoire de la Tour maure, un fortin médiéval dont l'édification a remué les terres [2]. On distingue aussi des bases de constructions, en parpaings bruts et terre, à l'intérieur desquelles j'ai recueilli des tessons : ceux-ci se rapportant notamment à une jarre ovoïde du type R 5 [3], à une petite urne en pâte bien épurée qui semble fort représenter une variante du modèle R 21 de la nécropole du phare dans l'île de Rachgoun ; ils appartenaient par conséquent à une phase ancienne de la colonisation punique, celle que nous avons trouvée dans l'île. Leur présence démontre qu'à l'île de Rachgoun correspond un débarcadère de terre ferme, abandonné en même temps que la cité insulaire.

On ne doit pas oublier cependant que le port antique n'était pas nécessairement installé dans une rade. Canal a cru voir dans le lit même de la Tafna des quais édifiés à l'époque romaine [4], que je n'ai pu retrouver [5]. Les bateaux entrés dans le courant du fleuve arrivaient aisément sous les murs de *Siga*. On remontait couramment la Tafna au XIe siècle ; El Bekri nous dit, parlant de la ville d'*Archgoul*, dont l'identité avec *Siga* ne fait aucun doute: « Elle reçoit de petits navires qui la remontent depuis la mer jusqu'à la ville, l'espace de deux milles [6]. »

A travers les siècles l'emplacement de la cité n'a jamais été perdu de vue. De tout notre réseau c'est certainement, avec sa rivière, le point identifié avec la plus grande certitude. Elle a servi, dit Pline, de capitale à Syphax et fait vis-à-vis à Malaga, sur la côte espagnole : il sous-entend par là même une activité maritime.

Au premier siècle elle semble renaître à peine d'une ruine récente dont Strabon se fait l'écho, tandis que pour Pomponius Mela elle n'est qu'une pauvre ville.

C'est en gros, le processus qu'avaient confirmé les fouilles de M. Gri-

(1) L'Itinéraire porte : *Siga municipium-Portu Sigensi mpm III.*

(2) G. Vuillemot, *Ruines musulmanes sur le littoral de l'Oranie occidentale*, *R. Af.*, 1959, p. 40, fig. 3.

(3) Cf. fig. 17.

(4) J. Canal, *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, *B. S. G. A. O.*, 1886, p. 190.

(5) Ce travail était déjà rédigé quand, à l'occasion de travaux agricoles, des vestiges ont été mis au jour, dans une légère dépression marquant un ancien lit colmaté, formant une boucle au Nord de l'agglomération. Il sera du plus haut intérêt de vérifier s'il existe des traces d'utilisation antérieures au début du Ier siècle avant J.-C., terme que fixent des tessons de céramique campanienne du style B.

(6) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, 2e éd., Alger, 1913, p. 157.

mal : un état brillant aux IIe et IIIe siècles de notre ère, succédant, après une éclipse évidente, à la condition de ville royale depuis le IIIe jusqu'au Ier siècle (1).

Il faut croire cependant qu'elle existait déjà avant de devenir la capitale de Syphax puisque dans le périple du pseudo-Scylax, elle est appelée Σιγη, transcription grecque du nom que nous transmettront les Romains (2).

ILE RACHGOUN. — L'île dressée face à l'embouchure de la Tafna, que nos cartes appellent île de Rachgoun devait évidemment avoir joué un rôle capital dans l'exploitation topographique d'un tel site.

Les reconnaissances auxquelles je procédai en 1952 me permirent de reconnaître une ville étendue sur plusieurs hectares. M. Leschi, alerté, voulut bien me confier le soin d'effectuer les premières fouilles pour le compte du Service des Antiquités de l'Algérie. Son décès prématuré ne lui permit malheureusement pas de voir sur place leurs résultats. Le but premier des fouilles était, après quelques sondages, d'obtenir un aperçu chronologique de la ville et c'est dans les maisons que furent dirigées les premières recherches tandis que je tentais de détecter l'emplacement de la nécropole sur le sol insulaire où elle ne pouvait pas manquer de se trouver. Bientôt en effet celle-ci livrait son secret : un matériel pauvre mais abondant était mis au jour, de caractère archaïque, évidemment punique, mais marquant de sensibles différences avec celui que l'on connaît à Carthage. Il a fait l'objet d'une précédente étude monographique et nous en utiliserons fréquemment les objets, les vases notamment sous leur profil complet que les tessons de la cité n'auraient pas toujours suffi à restituer.

Nous verrons en détail les résultats de ces fouilles dans le cours du chapitre II.

La vie de ces insulaires, confinés sur un espace restreint et infertile devait s'accommoder de conditions très précaires. Actuellement, sur le sol dénudé, résistent seulement quelques broussailles tordues par les embruns. Un peuplement végétal clairsemé de genévriers rabougris et de lentisques s'accrochait naguère sur l'île : il en reste deux ou trois reliques agrippant leurs racines dans les falaises inaccessibles. Lorsque l'eau manquait dans les réservoirs, ou la nourriture, ou le bois, il fallait aller chercher au rivage les provisions que l'île ne pouvait renouveler. D'autre part, il semble bien que les habitants de l'île en étaient aussi les gardiens puisque plusieurs tombes, dans la nécropole, contenaient des armes. Les falaises escarpées, accores sur presque tout le rivage de l'île, lui donnent l'aspect d'une position forti-

(1) P. GRIMAL, *Les fouilles de Siga*, *M. E. F. R.*, 1937, pp. 108-141.
(2) *Geographici graeci minores*, éd. C. MULLER, t. I, Paris, 1882, p. 90.

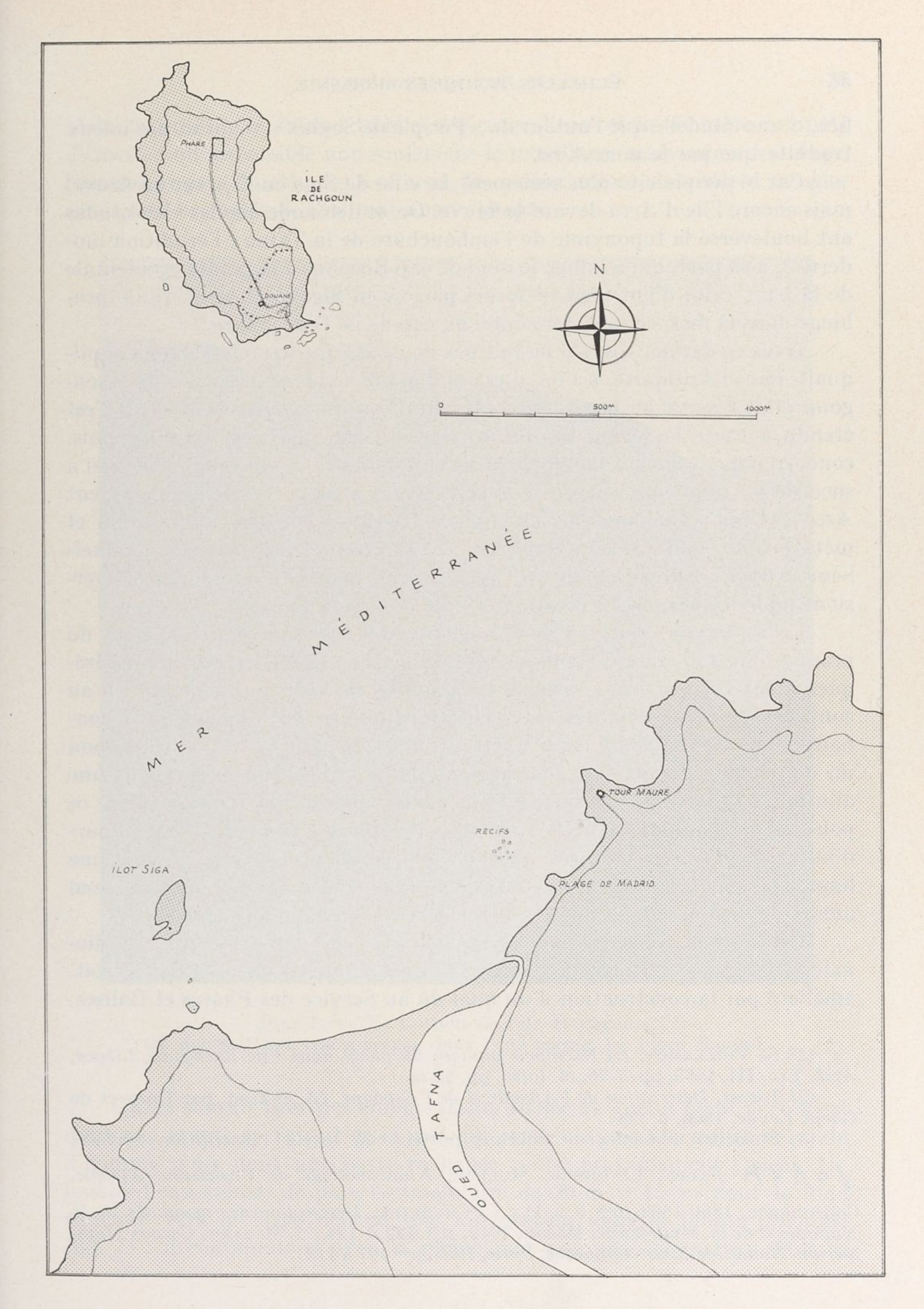


Fig. 6. — Carte de l'embouchure de la Tafna.

fiée, d'une citadelle que l'auteur du « Périple de Scylax », n'aurait pas mieux traduite que par le nom *Acra*.

Car le périple cite non seulement la ville de Siga ou Σιγη sur un fleuve, mais encore l'île d'*Acra* devant le fleuve. On se demande quelles vicissitudes ont bouleversé la toponymie de l'embouchure de la Tafna : l'érudition moderne y a sa part, qui a infligé le nom de cap Bocchus à la pointe occidentale de la baie, celui d'îlot Siga (déformé parfois en Sigale) au récif qui le prolonge dans la mer, celui d'*Acra* enfin au cap de la Tour maure.

Dans ce dernier cas, s'il ne fait pas de doute que le nom d'*Acra* s'appliquait, dans l'Antiquité, à l'île, il est non moins évident que celui de Rachgoun était réservé au territoire continental qui lui faisait vis-à-vis. Il s'est étendu à toute la région lorsque le souvenir de Siga s'est estompé puis, concurremment avec Takembrit, a servi à désigner la ville elle-même qui a succédé au municipe romain. Les écrivains arabes ont écrit fréquemment *Archgoul*, mais on doit voir dans cette transcription une déformation et métathèse du mot qui à travers l'histoire a conservé la consonance actuellement fixée : Edressi (2) au XIIe siècle, prend bien soin de donner les versions phonétiques, en les étendant d'ailleurs déjà à l'île.

Le toponyme moderne de Rachgoun conserve sans doute le nom du promontoire qui couvre l'embouchure du fleuve : le préfixe *ruš*, répété fréquemment sur nos côtes, désigne sans ambiguïté un cap. La racine *Gn* au contraire peut recevoir des interprétations différentes : on peut y reconnaître le mot *gun*, jardin, équivalent de l'arabe *djenan*, et voir en Rachgoun un doublet de *Rusguniae*, nom antique du cap Matifou ; ce serait ici une allusion à la fertilité des terres de la basse vallée de la Tafna, comme ce pourrait en être une à la richesse de l'arrière-pays du cap Matifou, aujourd'hui consacré aux cultures maraîchères. Nous préférerions y voir une hapaxépie de *Ruš-šigan*, sans chercher quel sens il faut donner au nom même de *šigan*, tel que nous le transmettent les monnaies royales (3).

L'accès normal de l'île par temps calme se situe à l'extrémité méridionale qui regarde la terre. Une barre de récifs couvre un abordage étroit, amélioré par la construction d'un quai dû au Service des Phares et Balises.

(1) G. Vuillemot, *La Nécropole punique du phare dans l'île Rachgoun*, *Libyca, Arch. Ep.*, III, 1955, pp. 7-76, cf. *infra*, pp. 52 *sq*.

(2) Idrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et trad. par Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, p. 206.

(3) Plusieurs monnaies de Bocchus portent au revers l'inscription ŠIGAN, Falbe, Lindberg, Muller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-1862, nos 9 à 11 ; L. Charrier, *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Mâcon, 1912, nos 122 à 124 ; J. Mazard, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955, nos 107 à 112.

Mais en arrière, la falaise tombe à pic sur l'eau et la moindre tempête d'Ouest rend impossible non seulement le mouillage, mais même le refuge. Lorsque la mer fouette dans ce sens, les embarcations doivent se réfugier sur la face orientale de l'île tout aussi abrupte.



FIG. 7. — Le Cothon de l'île Rachgoun.
On aperçoit par transparence dans l'eau calme, les blocs éboulés.

On ne saurait tirer des embarcations au sec en aucun point si ce n'est dans une crique en retrait de la mer qui semble avoir été taillée de main d'homme mais dont une barre rocheuse coupe pratiquement l'accès. U bassin d'eau calme, de plan rectangulaire de 20 m × 15 m dont le fond s'incline vers le large occupe une indentation dans la falaise orientale (fig. 7) : il communique avec la pleine mer par une échancrure dans sa

paroi maritime, large de 1,80 m et profonde de 0,60 m seulement sous le niveau de l'eau. Cette entaille dans la barrière rocheuse paraît à première vue insuffisante pour livrer passage à des embarcations tant soit peu importantes. Cependant, la comparaison avec le cothon de *Motyé* mérite quelque attention. Le bassin rectangulaire de *Motyé* (35 × 50 m) prend accès à la mer par un chenal long d'une quarantaine de mètres et de largeur variable : il présente, dans sa traversée du rempart, un étranglement large de 1,80 m (1) et profond de 1 m. Si le goulet de *Motyé* suffisait à donner passage à sa flottille permanente nous n'avons plus de raison de rejeter comme invraisemblable l'utilisation du bassin de Rachgoun comme remise pour les bateaux des insulaires, car on ne peut imaginer qu'ils n'en conservaient pas à leur disposition pour leur ravitaillement et leur défense.

LITTORAL DES TRARAS. — Au-delà de la Tafna, le massif des Traras, puis celui des Msirda, tombent sur la mer par une côte tourmentée, abrupte, difficile et dépourvue de ressources portuaires. On sent ici toute la valeur du jugement de Salluste qualifiant la côte maurétanienne de «*litus importuosum*». (Carte au 1/50 000e, feuille Beni-Saf no 208; x = 117,5; y = 228,5.)

Ni à Sidi Samegram, où l'on a cru voir un village phénicien (2), ni à Mersa Wardania (carte au 1/50 000e, feuille *El-Mokreum*, no 207 ; x = 110 ; y = 224,3) je n'ai rencontré le moindre indice non pas seulement d'un comptoir de Carthage, mais même des établissements romains énumérés par les géographes anciens.

Seul, flanqué de deux bonnes plages, arrosé d'un filet d'eau, le promontoire de Wardania, où Mac Carthy situait *Portus Caecili* (3), répète le paysage punique de type péninsulaire : semblable à celui de Mersa Madakh et Bou Zedjar, avec, creusant le tertre, une énorme caverne où l'imagination jouerait à loger toutes les légendes. Un *rbat* du Moyen Age musulman en occupe le sommet : ses ruines sont dans un tel état de délabrement qu'on retrouve seulement des débris. Des vestiges antérieurs auraient semblablement disparu.

Il n'y avait rien non plus à Mersa Agla (carte au 1/50 000e, feuille *Nemours*, no 238; x = 105,5; y = 221). Et dans les criques jumelles de Tafsout (*ib.*, x = 104,2 ; y = 218,5) et Honein (*ib.*, x = 103,5 ; y = 217,7) après avoir arpenté des kilomètres de rivage, j'ai connu la même déception.

(1) J. Whitaker, *Motya...*, *op. cit.*, plan du cothon, p. 186.

(2) Teissier, *Note sur les ruines situées au lieu dit Sidi Samegram*, *R. Af.*, 1927, p. 258 et G. Vuillemot, *Ruines musulmanes sur le littoral de l'Oranie occidentale*, *ib.*, 1959, pp. 41-42.

(3) Mac Carthy, *Algeria Romana... I, Subdivision de Tlemcen*, *R. Af.*, 1856, p. 171.

Tafsout répète un vocable familier, celui de *Tipasa*, de *Thapsus* et je m'attendais à y trouver « le lieu de passage », sinon punique, du moins celui que promettait le jugement des archéologues du siècle dernier, en admettant comme vraie la localisation d'*Artisiga* à Honein (1). Le phare en pisé délabré gardant, du côté de l'Ouest, l'entrée de la crique de Tafsout peut dater de l'époque musulmane aussi bien qu'être une réplique des « tours d'Annibal » construites sur le sol espagnol. Je n'ai vu alentour aucun document digne d'intérêt.

A Honein, les constructions importantes de la ville d'Abd El Moumen n'ont, bien entendu, laissé apparente aucune ruine plus ancienne. On peut rappeler toutefois que M. G. Marçais (2) y a reconnu un bassin maritime, analogue à celui de Mahdia auquel on accorde une origine carthaginoise. L'hypothèse qu'un cothon punique a pu être réutilisé par les Almohades à Honein demanderait d'autres vérifications.

Pas plus à Sydna Youcha qu'autour du phare de Nemours, sites attentivement parcourus, mes yeux n'ont rencontré le moindre tesson antique et je ne sais personne qui ait eu plus de chance.

LITTORAL DES MSIRDA. — L'oued Kouarda (carte au 1/50 000e, feuille *Cap Milonia*, no 237 ; $x = 71{,}5$; $y = 207{,}4$) d'après les distances fournies par l'Itinéraire paraît bien correspondre sans ambiguïté au *Popleto Flumen*. Là encore, dans ce pays désert, malgré de patientes recherches sur le terrain, pas un tesson n'est venu apporter le moindre commencement de preuve à l'existence d'un port antique.

A la suite de Mac Carthy (3) on a cru pouvoir fixer sur le rivage de Bieder le site de *Lemnis* à XXII milles de la *Moulouya*. Les ruines que j'y ai retrouvées me paraissent exclusivement arabes (4).

Je préférerais avec Lapie voir *Lemnis* à l'embouchure de l'oued Kiss (carte au 1/50 000e, *Cap Milonia*, no 237 ; $x = 54{,}5$; $y = 210$) ; les données milliaires de la table impériale, si merveilleusement exactes d'habitude, se trouvent constamment erronées depuis *Siga* et c'est pourquoi il ne faut pas s'attacher trop rigoureusement à ses chiffres pour placer le premier jalon à l'Est de la Moulouya.

De plus *Lemnis*, s'il a été plus qu'un ancrage, n'a pu occuper qu'un seul

(1) L. Demaeght, *Géographie composée de la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran*, Oran, 1888, p. 30, et E. Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris, 1891, p. 158.

(2) G. Marçais, *Honaïn*, *R. Af.*, 1928, pp. 333-350, repris dans *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman*, t. I, Alger, 1957, pp. 161-172.

(3) Mac Carthy, *loc. cit.*, p. 167.

(4) G. Vuillemot, *Ruines musulmanes sur le littoral de l'Oranie occidentale*, *loc. cit.*, pp. 48-49.

point de la côte, celui que Louis Say a tenté d'animer et auquel il a laissé son nom (1). En effet le nom antique appelle la présence d'un étang ; un marigot existait naguère en arrière de la plage de Port Say et son emplacement est encore visible sur la carte. L'oued Kiss était là pour l'alimenter alors qu'à l'embouchure de l'oued Zirharet on ne trouve ni lagune, ni site portuaire d'un raisonnable avantage.

Des ruines musulmanes importantes couvrent le sommet du promontoire de Port Say, où logiquement devait se trouver un éventuel habitat romain ou préromain, et il ne me paraît pas facile d'y repérer quelque vestige sans procéder à des fouilles profondes.

Cependant, des fragments céramiques difficilement identifiables, trouvés en arrière du rocher de la Moscarda, me paraissent provenir d'amphores antiques. Il faudrait plus qu'un simple passage pour s'assurer que nos gens ont négligé un site capable de susciter l'enthousiasme vibrant du marin breton que fut Louis Say.

LA PÉNÉTRATION VERS L'INTÉRIEUR

Nous ne nous cachons pas ce qu'à d'arbitraire, dans l'exposé des sites prospectés, la distinction que nous avons établie entre les agglomérations portuaires et les bourgs édifiés à l'intérieur des terres. Mal renseignés en effet sur une véritable pénétration continentale des Puniques, nous voyons, en arrière de la côte, des cités, qui, par leur situation géographique, ont entre elles des points communs, que nous définirons plus loin. Aussi, après avoir vu l'échelonnement des postes de mouillage des commerçants puniques que leur activité même liait au rivage maritime, convient-il de rechercher les traces de leur pénétration vers l'intérieur du pays.

LE DAHRA. — Une ville préromaine prospérait sur l'oppidum d'*Arsenaria* (2), en amont de l'oued qui, sur la plage du village actuel du Guelta, servait sans doute de port initial aux flottilles puniques. J'ai rappelé plus haut les trouvailles de monnaies des rois maures et de tessons de céramique arétine. Nous savons qu'une route reliait *Arsenaria* à Sidi Bou Chaïb (*Timici*) (3) et à Kalaa (4), où M. Marion après Gsell, a souligné les carac-

(1) F. Llabador, *Port-Say et son fondateur*, Oran, 1954.

(2) *Atl. Arch. Alg.*, F. 12, n° 13.

(3) J. Marion, *Les agglomérations antiques des environs de Paul-Robert* (Dépt. Alger), *R. Af.*, 1950, p. 257.

(4) Mac Carthy, *Africa Antiqua*, *R. Af.*, 1886, p. 31. D'après M. Marion (citation précédente), une bretelle prenant sur cette route montait à Kalaa pour se diriger vers Mediouna.

tères, évidemment puisés dans la tradition punique, de certains vestiges : stèles à fronton angulaire, occupé parfois par un croissant simple, ou complété par une globule, toutes taillées dans le roc, petits protomés de chevaux ; on y a d'ailleurs signalé une monnaie phénicienne de Malaga [1].

Au bord du Chélif, il est probable que *Quiza* a connu un destin semblable, et Mme Vincent en a justement rapproché les caractéristiques géographiques de celles de *Siga* [2]. Des monnaies puniques y auraient été découvertes [3].

Et en remontant la vallée du fleuve, on a retrouvé jusque sur l'oued Riou, peu avant son confluent avec le Chélif à Inkermann situé cependant à 80 kilomètres de l'embouchure, des céramiques dans lesquelles M. P. Cintas croit voir des productions puniques du IIe siècle [4].

LE BASSIN DE LA MACTA. — Il est probable que l'oued Sig (*Tassacora*), devenu dans son cours terminal la Macta, navigable sur plusieurs kilomètres « pendant huit mois et demi de l'année », fut utilisé à l'époque préromaine. On a supposé que le cours de l'oued Tin, son affluent, a pu être pratiquable dans l'Antiquité : il aurait servi de chenal aux embarcations pour desservir le point près duquel est construit aujourd'hui le village de Fornaka. Sur ces lieux a été recueillie une monnaie romaine [5]. Les brigades topographiques du colonel Mercier [6] ont noté l'existence d'une série de tumuli sur un sol jonché de poteries antiques, autour d'un grand « bassin carthaginois », (carte au 1/50 000e, feuille *Debrousseville*, no 155; $x = 254$; $y = 274{,}5$).

La dépression quasi circulaire de Fornaka est ouverte dans un sol tuffeux suivant un rayon de 50 mètres environ et aussitôt on y a vu un cothon. L'imagination me paraît avoir grande part dans une telle interprétation. Il ne fait pas de doute que le trou est artificiel, encore qu'il soit impossible de reconnaître dans les cavités irrégulières creusées sur ses bords des chambres sépulcrales de type punique. Mais le « bassin » ne communique nulle part avec le lit paludique de l'oued Tin. La dépression peut simplement résulter de l'exploitation d'une carrière abandonnée : la marne cons-

(1) Cf. J. Marion, *loc. cit.*, p. 251, n. 25.

(2) M. M. Vincent, *Les ruines romaines du cap Ivi en relation avec celles de Quiza*, *B. S. G. A. O.*, 1937, p. 5.

(3) M. Estaunié a vu chez un collectionneur de Mostaganem des monnaies de type carthaginois qui auraient été trouvées à *Quiza*.

(4) P. Cintas, *Découvertes ibéro-puniques d'Afrique du Nord*, *C. R. A. I.*, 1953, p. 56.

(5) M. Leglay, *L'archéologie algérienne en 1953*, *Libyca*, *Arch. Ep.*, II, 1954, p. 56.

(6) Mercier, *Notes sur les ruines et les voies antiques de l'Algérie recueillies par les brigades topographiques*, *B. A. C.*, 185, p. 334.

tituant le substratum du tuf a pu faire l'objet d'une extraction pendant l'Antiquité ou à une date postérieure. L'eau qui sourd au fond de la cuvette fut probablement employée à l'alimentation d'une agglomération voisine car elle est la seule potable dans une large zone. Les tessons céramiques que j'ai recueillis autour du « bassin » ne sont malheureusement pas datables. Une amphore brisée auprès d'un squelette humain dispersé peut être romaine, mais tout ceci n'apporte aucun élément constructif à notre enquête.

Le lent colmatage du delta, en arrière du bourrelet dunaire côtier s'est certainement accentué depuis l'Antiquité. La plaine de la Macta n'est aujourd'hui qu'un vaste marécage salé, plus ou moins étendu suivant la saison.

En son milieu, une éminence d'une trentaine de mètres d'altitude désignée sur les cartes sous le nom de Signal de Sbara (carte au 1/50 000e, feuille *Debrousseville*, no 155 ; $x = 244{,}5$; $y = 272{,}5$), émerge comme une île de ces terres noyées ou imbibées d'eau. Si, avant notre ère, le lit du Sig avait encore une profondeur suffisante pour permettre aux bateaux de remonter jusqu'à cette butte, il devenait plausible que les hommes aient occupé l'îlot. C'est pourquoi je tenais à le visiter (1).

On n'y voit pas de ruines urbaines étendues.

J'ai seulement reconnu au bord méridional du plateau de Sbara (*ib.* ; $x = 244$; $y = 272$) les vestiges d'un fond de maison — ou mieux de cabane, car on ne distingue pas de murs — truffé de tessons.

Le lot d'échantillons comprend : des débris d'œnochoés à flancs quasi verticaux, de fioles à fond pointu comme j'en ai rencontrées aux Andalouses dans le niveau néopunique, des fragments de jarre à fond conique, d'amphores, d'assiettes de formes diverses qui s'harmonisent bien avec la présence de rebords d'assiette et de bols de forme campanienne à émail rougeâtre ou noir, datables du IIe ou du Ier siècle avant l'ère chrétienne. Plusieurs de ces objets présentent des trous de réparation. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une habitation isolée et son édification, en définitive, ne prouve rien d'autre, au milieu de ces marais rendus déserts aujourd'hui par le paludisme, qu'une volonté d'expansion sur des terres nouvelles, vers l'amont des cours d'eau.

SIDI SLIMANE. — Aucune fouille n'a été faite sur les ruines de Sidi Slimane (carte au 1/50 000e, feuille *Beni Saf*, no 208 ; $x = 140$; $y = 255$)

(1) Lorsque des pluies tardives affectent l'Oranie, il arrive que les marais de la Macta ne se dessèchent pas complètement de toute l'année et je suis resté longtemps sur mon désir de les franchir. Aussi ai-je accueilli avec reconnaissance la proposition de l'amiral Géli, préfet maritime de la IVe région, de passer la région inondée dans un whesel d'exercice. Qu'il veuille bien trouver ici mes remerciements.

près du village de Guiard (1), à une douzaine de kilomètres à l'intérieur des terres, sur les bords de l'oued Sidi Djelloul. Quelques objets recueillis sur ces lieux datent de l'empire romain.

Cependant, un indice recueilli par F. de Cardaillac mérite de retenir l'attention des archéologues : c'est en cet endroit qu'aurait été trouvé un *askos*-oiseau peint en rouge si l'on en croit la rapide description qui accompagne le dessin (2). Ce petit vase ressemble à celui de la nécropole du Phare dans l'île Rachgoun (3); or, si la reproduction tend à lui prêter une morphologie décadente comparable à celle des askoï de Gouraya (4), il ne fait pas de doute qu'elle se relie à la même inspiration technique et appartient par là au répertoire punique.

Demaeght affirmait l'identité de ces ruines avec celle de la *Camerata* des Romains, ville dont l'établissement maritime, situé au lieu-dit actuel du même nom, représenterait simplement le port (5). La distance indiquée, par l'Itinéraire d'Antonin entre Portus *Sigensis* et *Camerata*, XII milles, est la même que celle qui sépare Rachgoun de Sidi Slimane. Mais nous persistons à croire que, de Tanger à Saint-Leu, l'Itinéraire ne connaît que la voie maritime et que *Camerata* est un port.

SIGA. — La capitale de Syphax s'élevait sur un plateau basaltique faisant saillie dans le bassin de la Tafna, à cinq kilomètres de la mer. L'abrupt coupé dans les laves par le fleuve forme une défense efficace qu'il suffit de compléter par des ouvrages en direction du relief, vers l'Ouest. Les stratèges de *Siga Regia* en ont certainement tiré parti, comme d'autres surent utiliser les nids d'aigle où les rois maures ont installé leurs « oppida » (*Cirta* et l'éperon de *Volubilis*, par exemple). Mais il est probable qu'avant eux les Puniques avaient jeté les premières bases. En effet, le périple de Scylax mentionne la ville riveraine de la Tafna comme une possession carthaginoise. En revanche, citant l'île d'*Acra*, il omet de mentionner la cité insulaire dont nous connaissons les ruines, tandis que chacune de ses énumérations précise l'existence d'un port dans telle île, de telle ville sur une rivière, etc. Son texte incite à croire, par conséquent, qu'au milieu du IVe siècle, la

(1) F. DOUMERGUE, *Note sur les ruines romaines de la région de Guiard*, *B. S. G. A. O.*, 1932, pp. 123 à 128.

(2) F. de CARDAILLAC, *Histoire de la lampe antique en Afrique*, *B. S. G. A. O.*, 1890, p. 241 à 324. On doit la connaissance de cette pièce aujourd'hui disparue, à la confusion qu'en fit Cardaillac avec une lampe.

(3) G. VUILLEMOT, *La nécropole punique du phare dans l'île Rachgoun*, *Libyca, Arch. ep.*, 1955, Pl. X.

(4) F. MISSONNIER, *Fouilles dans la nécropole punique de Gouraya*, *M. E. F. R.*, 1933, pp. 87-119.

(5) L. DEMAEGHT, *Géographie comparée de la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran*, 1888, p. 34.

cité continentale s'était définitivement substituée à l'établissement insulaire (1).

La citadelle devait d'ailleurs couvrir directement un accostage fluvial sous ses murs (2).

LA MOULOUYA. — A l'inverse de la Tafna, on ignore tout du rôle de la Moulouya dans une éventuelle pénétration des Puniques vers l'intérieur des terres. Les suggestions de M. Cintas sur l'inspiration carthaginoise des grottes sépulcrales de Taza (3), si elles pouvaient être vérifiées, donneraient quelque intérêt à des prospections systématiques de la vallée de la Moulouya.

LES COMMUNICATIONS

Les navigateurs carthaginois ont, chaque fois qu'ils l'ont pu, occupé les îles bordières ; pourvus d'embarcations que ne construisaient sans doute pas les peuples primitifs fixés sur le continent, dont ils redoutaient l'attitude à leur égard, ils trouvaient là une sécurité : l'île de Rachgoun comme le Peñon d'Alger ou l'îlot Joinville à Cherchel, leur a servi de base d'action. Lorsqu'ils y installèrent des habitations, ils y aménagèrent un « Cothon » au prix de grosses difficultés, comme à *Motyé*, pour remiser les flottilles et les tenir prêtes à l'évacuation ou au combat.

Les conditions d'existence dans ces îles exiguës et sans ressources alimentaires tenaient plus de celles d'un camp retranché que d'une colonie de peuplement. Nous verrons que, aussitôt la méfiance émoussée, ils se hâtent d'abandonner la position initiale de l'île d'*Acra* à Rachgoun pour un sol moins inhumain et se fixent sur le continent.

Mais, sans s'arrêter plus longtemps aux îles dont la dissémination irrégulière et l'étendue variable ne suffiraient pas à donner une idée de l'implantation coloniale, on peut essayer de retrouver la forme qu'affectait cette dernière dans notre province.

Les travaux archéologiques nous serviront à dégager plus tard des conclusions chronologiques. Pour le moment, c'est la conformation topographique du chapelet des relais reconnus qui retiendra notre attention.

On tient pour acquis que les Carthaginois ont occupé le rivage africain depuis la grande Syrte jusqu'aux colonnes d'Hercule. Le périple de Scylax nous en donne l'assurance dès le IVe siècle avant J.-C. (4) et Polybe le con-

(1) *Geographici Graeci Minores*, éd. C. MÜLLER, t. I, Paris, 1882, p. 90.

(2) Cf. *supra*, p. 35. n. 5 et n. 6.

(3) P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris 1954, p. 70.

(4) *Geographici graeci minores*, ed. C. MÜLLER, t. I., Paris, 1882, p. 91.

firme pour le début de la seconde guerre punique (1). Comment, et en vertu de quelles normes étaient disséminés ces comptoirs de terre ferme ? Gsell remarque qu'ils sont souvent situés sur des caps et de préférence à l'extrémité des voies naturelles vers l'intérieur du pays « que suivent les cours d'eau », et il ajoute que « dans la Méditerranée, dépourvue de marée, les alluvions s'accumulant aux embouchures..., ils avaient soin de se tenir à quelque distance des rivières » (2). On remarquera qu'ils n'ont pas pris cette précaution sur les côtes de l'Atlantique et M. Carcopino a noté la prédilection qu'ils ont marquée dans le choix de leurs établissements sur l'Océan pour l'embouchure des fleuves qui s'y déversent (3).

En réalité, leur installation en Méditerranée sur un promontoire n'est pas aussi régulière qu'on l'a avancé. Les villes de Bône, Tipasa, Cherchel dès que l'agglomération a débordé la surface de l'îlot, Ténès, les Andalouses, occupent le fond d'une baie ; *Gunugu* même était peut-être à l'origine établi à proximité de l'embouchure de l'oued, avant de s'étendre, au temps de l'Empire romain, sur le cap de Sidi Brahim. Emsa est dans un delta, comme Sidi Abdeselam del Behar ; voit-on Sousse, ou la ville anonyme proche de Kelibia, et d'autres encore, rechercher la double exposition ou un isthme susceptible d'être barré pour la défense ?

S'appuyant sur des raisons directement maritimes, M. P. Cintas a proposé une hypothèse nouvelle et séduisante : à l'occasion de ses fouilles de Tipasa, qui apportaient la confirmation d'une occupation carthaginoise précoce, il a dans une note (4) avancé que l'autonomie limitée de l'embarcation punique nécessitait une escale quotidienne, et par conséquent, impliquait pour le marin de passer la nuit à terre. Ainsi le littoral devait être jalonné d'escales régulièrement espacées de moins de trente kilomètres. Mes premières recherches sur le terrain se sont inspirées de la « loi » de répartition des échelles puniques sur le littoral, telle que l'a exposée M. Cintas.

A dire vrai, l'espacement des atterrages, sur la côte d'Oranie, n'a que rarement répondu à la théorie d'un découpage des lignes maritimes côtières en escales régulières. L'inégal éloignement des comptoirs entre eux détruit la rigueur de l'argument d'une nécessaire mise à terre quotidienne. Sur une trop longue distance vide, un ou plusieurs échelons peuvent être passés inaperçus. Mais, lorsque, des sites aussi rapprochés que le sont Mersa Madakh et Mersa Bou Zedjar, *Camerata* et *Siga*, ont été occupés (5), il est nécessaire de rechercher un autre critère à leur installation.

(1) Polybe, III, 392.
(2) S. Gsell, *H. A. A. N.*, t. II, p. 114.
(3) J. Carcopino, *Le Maroc antique*, Paris, 1943, p. 103.
(4) P. Cintas, *Fouilles puniques à Tipasa*, *R. Af.*, 1948, p. 8, note 27.
(5) Entre Mersa Madakh et Bou Zedjar, 10 km ; de Camerata à Siga 12 km.

Les principes qui ont présidé à la fixation des colonisateurs puniques sont certainement plus complexes. Et d'ailleurs, n'ont-ils pas attaché leur choix à une autre composante du paysage ?

Que trouve-t-on à Port aux Poules, et pas à Arzew dont la rade est plus sûre et plus accueillante, aux Andalouses et pas au cap Falcon, non plus qu'à la presqu'île Lindlès ? Des sites aussi différents que Port aux Poules, les Andalouses, Mersa Madakh, Mersa bou Zedjar, *Camerata*, *Siga* et Port-Say présentent en effet un caractère commun ; celui d'être placés à proximité ou sur l'étalement d'un oued ; et, sauf dans le cas de la Tafna, le cours d'eau finit derrière un bourrelet de sable dans un marigot d'embouchure.

A simple lecture de la carte, Mersa Bou Zedjar prête le flanc à la discussion. L'oued s'y réduit à une dépression où l'eau ne dévale que sous l'effet des violentes averses. En réalité, une nappe phréatique à fleur de sol entretient un marécage que l'on draine soigneusement de nos jours. Peut-être en était-il de même à Tipasa, qui, dans sa physionomie actuelle répond difficilement à un port d'embouchure, puisque aucune rivière pérenne n'aboutit aux abords immédiats du comptoir antique. Mais M. P. Cintas a insisté sur les bouleversements qui ont affecté le site. On doit conclure avec lui que les travaux de carriers romains ont isolé le tombeau punique archaïsant dressé au milieu du port, en débitant tout autour les grès tendres d'une falaise (1). Le front de cette dernière avançait dans l'Antiquité assez loin en avant des fours à chaux fouillés par le colonel Baradez (2). L'existence évoquée par Gsell (3) d'un petit port entre la côte et les deux îlots au temps de la domination romaine, demeure hypothétique ; le port pouvait en effet occuper aussi bien l'aboutissement d'un thalweg de ruissellement couvert au Nord par la falaise : on a expliqué comment le cours en avait été détourné à travers les remparts d'enceinte de l'époque impériale (4) mais si sa conformation antique ne paraît pas facile à reconstituer il ne fait pas de doute que son embouchure s'ouvrait près du port de pêche actuel.

Un oued puissant ou modeste débouche près de Bône, à Bougie, Philippeville, Tigzirt, à Gouraya, près de Ténès. Il s'élargit la plupart du temps en lagune naturelle.

Or, c'est le port lagunaire qui sert de fond de paysage à Carthage; le port initial du temps de la fondation de la capitale, tel que l'évoque M. G. Pi-

(1) P. Cintas, *Fouilles puniques à Tipasa, loc. cit.*, p. 19.

(2) J. Baradez, *Nouvelles fouilles à Tipasa : dans une nécropole païenne, Libyca, Arch. Ep.*, t. V, 1957, p. 160.

(3) S. Gsell, *H. A. A. N.*, t. II, p. 160.

(4) J. Baradez, *Les nouvelles fouilles de Tipasa et les opérations d'Antonin le Pieux en Maurétanie, Libyca, Arch. Ep.*, II, 1954, p. 101.

card, n'était nullement différent de ceux que nous avons retrouvé. L'oued formait un véritable petit estuaire et pouvait servir de mouillage (1). Des lagunes d'embouchure entourent encore les colonies phéniciennes les plus anciennes de l'Occident punique, Cadix (2), *Lixus* (3), Sidi Abdeslam del Bahar (4) ; et des lagunes encore côtoyaient le Tosal de Manises, près d'Alicante (5), et Carthagène (6).

Il peut sembler étrange que dans la sélection des emplacements continentaux équidistants possibles, ici et ailleurs on ait constamment fait choix, pour créer un établissement, du site le plus insalubre. Sans comprendre les relations de la malaria avec le marécage, les anciens ne pouvaient pas ignorer la réputation dangereuse des eaux croupies. Ils ne l'auraient pas bravée sans une raison impérieuse et on doit penser en premier lieu que des cerveaux de marins en prenaient le risque pour obéir aux exigences de leurs moyens habituels de navigation (7).

Certes, les navires antiques ont pu s'affranchir de l'obligation de toucher terre chaque nuit. Les escadres puniques ont franchi d'île en île des distances supérieures à celles que l'on peut parcourir pendant les heures

(1) G. Picard, *La vie quotidienne à Carthage, au temps d'Hannibal*, Paris, 1958, p. 29. « A quelque 200 m au sud débouche un vallon où les eaux de pluie dévalent en torrent; lors de la fondation de Carthage, cet oued formait un véritable petit estuaire et pouvait servir de mouillage. C'est dans cet estuaire que le Dr Carton situe le port intérieur de Carthage.... »

(2) A. Schulten, *Gades und sein Heraklestempel, Deutsche Zeitung für Spanien*, Barcelona 1923, p. 170. *sq*; Id., *Tartessos, Boletin de la Real Academia de Ciencias y Bellas Letras de Cordoba*, 1924. Carte p. 25.

(3) Ch. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Paris, 1876 ; P. Cintas, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954. Carte Montalban, *in fine* ; M. Tarradell, *Marruecos antiguo : nuevas perspectivas*, *Zephyrus*, V, 1954, p. 105 à 140 ; S. Gsell, *H. A. A. N.*, t. IV, p. 111.

(4) M. Tarradell, *Dos nuevas poblaciones preromanas de la costa norte de Marruecos* : *Sidi Abdeslam del Behar* ; *Emsa*, *A. E. A.*, XXVI, 1953, p. 161 *sq*.

(5) Le port intérieur de la ville dont les ruines couvrent le Tosal de Manises, près d'Alicante, est bordé de quais. Du marécage entretenu dans la dépression portuaire, aujourd'hui colmatée, le site tire son nom d'Albufereta d'Alicante.

(6) A cette liste il convient d'ajouter le site de Carthagène. Disséquant les textes de Tite-Live et de Polybe relatifs à la prise de *Carthago Nova*, M. A. Garcia y Bellido, *La péninsula iberica en los comienzos de su historia*, Madrid, 1953, p. 492, *La antiqua topografia de Qar Hadash* (*Carthagena*), reconstitue la topographie antique de la ville. Une lagune aujourd'hui desséchée et colmatée s'étendait au Nord de la cité. Sa faible profondeur avait favorisé la prise de la ville, car l'assaillant, informé par les pêcheurs dont les barques pouvaient toucher le fond, put la traverser à pied. On peut juger de l'importance de cette lagune par le choix que fit Asdrubal, fondateur de la ville, de l'emplacement de la citadelle sur l'éminence qui commande le canal d'accès à la baie de pleine mer.

(7) A. Grenier, *Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine*, t. VI, 2, p. 481. Les Grecs paraissent d'ailleurs avoir recherché des aterrages semblables. A Marseille, le Vieux Port communiquait par le cours du Lacydon, avec une lagune.

illuminées par le soleil dans le temps où étaient fondés les comptoirs africains : des navires reliaient Carthage à la Sicile (peut-être par Pantellaria) et à la Sardaigne (sans doute par la Galite), celle-ci aux Baléares et à l'Espagne. Étaient-ce là uniquement des vaisseaux de charge ou des navires à éperon que l'on utilisait pour des fins plus spécialement militaires ?

Nous sommes en vérité bien mal renseignés sur les formes des bateaux puniques. Les documents archéologiques dont nous disposons demeurent paradoxalement rares chez ce peuple tourné vers la mer. Les figurations des stèles de Carthage ([1]), postérieures à la première guerre punique, montrent une quille terminée par un éperon comme celle des navires de guerre.

Lorsque l'on a exclu les images de proue des monnaies maurétaniennes inspirées de coins romains ([2]), le dessin du bandeau amulette de Tharros qui donne le profil d'une barque nilotique copiée sur un modèle hiéroglyphique ([3]), il reste, dans le petit mobilier, une empreinte d'argile représentant une galère à neuf paires de rameurs ([4]). On voudrait être sûr que l'intaille fût bien une production carthaginoise et le modèle une galère typiquement locale que l'artiste avait sous les yeux. Une représentation de navire entre dans la composition décorative d'une chambre sépulcrale isolée du Nord de la Tunisie ([5]). On l'avait dessiné sur la paroi d'une petite cellule à peu près cubique de 1,80 m de côté tandis que des dessins géométriques de couleur rouge ornaient les murs. Le dessin, long de cinquante centimètres reproduit, en perspective tordue, un bateau propulsé par douze paires de rames que l'on voit en plan. Tandis que l'étrave se relève, on distingue une poupe coupée droit prolongée par deux avirons de gouverne. La même technique pourrait avoir inspiré une autre peinture pariétale assez dégradée, relevée au Kef El Blida que son inventeur avait attribuée aux Égéens ([6]). Elle décore également un hanout de la Tunisie septentrionale. On y voit, sous une scène symbolique, un navire chargé d'une rangée de sept person-

(1) M. Hours-Miedan, *Les représentations figurées sur les stèles de Carthage*, *Cahiers de Byrsa*, t. I, 1950, p. 15 à 160.

(2) Falbe, Lindberg, Muller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Suppt., Copenhague 1874, Monnaies de Bocchus I ou Bogud I, 4 a et 4 b, Bogud II, 8, *Iol.* 203.

(3) P. Cintas, *Amulettes puniques*, Publ. Inst. hautes études de Tunis, vol. I, Tunis, 1946, p. 70, Pl. XV, fig. 97.

(4) Ph. Berger, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage.*, Paris, 1900, Pl. XXXVI, n° 72.

(5) F. Bonniard, *Note sur quelques peintures rupestres des chambres sépulcrales creusées dans le roc en Tunisie septentrionale (région des Mogods)*, — oued Magasbaia, *B. A. C.*, 1928-1929, p. 299.

(6) M. Solignac, *Note sur une peinture de la Tunisie septentrionale*, *C. R. A. I.*, 1928, p. 351.

nages qui paraissent armés de lances et de boucliers. La voile est carrée. Une des extrémités de la coque a disparu, tandis que les rames de gouverne, ici, dépassent un étambot relevé. Ces figurations reproduisent avec tant de similitude les thèmes familiers de manifestations picturales vulgarisées au cours des IIIe et IIe siècles av. J.-C. dans les tombes à chambre du Sahel tunisien (1) et la région du cap Bon, qu'elles doivent leur être apparentées. Quelle que puisse être la datation à laquelle on arrête ces dessins, les passagers en armes de la peinture murale du Kef El Blida éloignent de son but notre recherche du navire marchand. Et ce ne sont pas les petits bachots modelés trouvés dans des tombes de Carthage, bachot à l'angelot (2) ou au rameur (3), flotteurs portuaires, qui peuvent nous donner quelque lumière sur la question. Les auteurs anciens cependant ont assez souvent souligné l'utilisation aux fins commerciales par les Puniques de navires pansus pour qu'on ne doute pas de leur emploi (4). On regrette que l'iconographie ne confirme pas le texte.

De gros bâtiments certes composaient les escadres au long cours qui, de *Gadès*, sillonnaient la Méditerranée et l'Océan au début de notre ère et ces navires, au port, servaient de demeures aux équipages. Le témoignage de Strabon est irréfutable affirmant que la plupart des habitants de *Gadès* avaient leur domicile sur leurs vaisseaux (5), comme encore aujourd'hui les population des estuaires des grands fleuves chinois demeurent sur leurs sampans. Les navigateurs non seulement résolvaient ainsi une question de logement que l'exiguïté de l'île de Santi Petri rendait ardu, mais encore soustrayaient du même coup les coques à la dessication en les maintenant au mouillage dans la lagune fluviale où ils s'amarraient pendant la mauvaise saison. Les navires de haute mer ne pouvaient se rassembler que dans des ports présentant des avantages analogues, tels qu'on les retrouve à *Lixus* ou à Carthagène.

Nous devons constater tout de même que, pratiquement, aussi bien les grosses embarcations ventrues que les navires à pointe s'adaptent mal à l'utilisation des plans d'eau étroits que nous avons repérés sur les côtes d'Oranie. Leur poids en charge, ou l'intervention de rouleaux multiples compliquaient l'opération du halage, manœuvre inévitable dans ces mau-

(1) G. Gobert et P. Cintas, *Les tombes puniques du Jbel Mlezza*, *R. T.*, nos 38-39-40, 1939, p. 193, fig. 93 et Pl. II.

(2) R. P. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique*. Fouilles du second semestre (avril-juin), Paris, 1898, p. 13 fig. 28.

(3) *Catalogues des musées de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui*, I. L. Poinssot, Céramique figurée, Paris, 1909, Pl. LXXIV, no 2.

(4) S. Gsell, *H. A. A. N.*, t. IV, p. 111.

(5) Strabon, III, 1, 8, qui ajoute : « Sans cette circonstance, Gadira serait, après Rome, la ville la plus peuplée de l'Empire. »

vais ports où l'ancrage et l'amarrage n'auraient pas assuré une garantie suffisante aux navires mouillés.

D'ailleurs, les visites occasionnelles ou saisonnières des grands navires construits « pour affronter l'Océan » n'auraient pas suffi, à elles seules, à animer la vie de ces petits comptoirs dépourvus de quais.

Ces établissements avaient besoin, pour entretenir leur économie, d'un outil d'utilisation quotidienne jouant le rôle d'organe de liaison de l'un à l'autre, servant à la pêche, aux déplacements courts et variés, réalisé sous la forme d'une embarcation plus petite, passe-partout, prête à toutes les tâches, constituant vraisemblablement l'élément des flottilles lixites dont parle M. J. Carcopino (1).

Nous aimerions avoir une idée précise de ce que furent ces bateaux. Mais si, dans le territoire avoisinant la métropole africaine les documents graphiques sont exceptionnels et douteux, ils se refusent totalement dans le secteur provincial de notre Occident (2).

Aussi dans les limites nécessairement conjecturales où l'on doit se maintenir, est-ce un soulagement de trouver devant soi, pour exprimer une probabilité, l'opinion de l'expert dans l'art naval qu'est M. J. Jauregui. En une excellente étude où la concision couvre une vaste érudition, il examine les bateaux utilisés pour la pêche artisanale tant sur les côtes ibériques que sur celles de la zone marocaine autrefois sous protectorat espagnol (3).

Il donne du « çarabo », barque des marins rifains, une description minutieuse : ses deux extrémités symétriques, courbes, effilées, le rendent propre à monter la déclivité d'une plage sans aucun autre accessoire que les bras de l'équipage, comme à la descendre sans s'y accrocher.

(1) J. Carcopino, *Le Maroc Antique*, Paris, 1943, p. 49 *sq*.

(2) M. Garcia y Bellido s'attachant à retrouver les conditions de la navigation littorale à travers les écrits des écrivains antiques conclut qu'elle affectait probablement un caractère mixte, maritime et fluvial, basé sur les estuaires des grands fleuves. C'est une manière de naviguer qui n'arrive pas à être complètement fluviale, sans être non plus du cabotage. Cf. A. Garcia y Bellido, *La navegacion iberica en la antiquidad, seguien los textos clasicos y la arqueologia*, *Estudios Geograficos*, n° 16, 1944, p. 526. L'absence de bons ports naturels sur le littoral du Levante, pourrait avoir contrarié la navigation de haute mer ; mais il ne fait pas de doute pour M. Garcia y Bellido qu'une intense activité nautique animait les lagunes littorales comme la Albufera de Valencia ou de la Mar Menor. L'auteur voit comme type des embarcations employées pour la pêche celle que reproduit un vase ibérique de Liria. Semblables aux *jabegas* d'aujourd'hui, elles auraient eu leur proue ornée de sculptures zoomorphes (*l. c.*, p. 542). Toutefois le style du vase de Liria en fait une production d'époque romaine. Par ailleurs, la charpenterie perfectionnée de la *jabega* levantine est difficile à rapprocher des « embarcations grossières » avec lesquelles les habitants des Baléares pirataient, attaquant à l'improviste les navires qui croisaient devant les îles, suivant l'information de Florus (I, 23) racontant la prise de ces îles par Metellus en 123-122 avant J.-C.

(3) J. J. Jauregui, *Jabegas y carabos*, *A. P. L.*, IV, 1953, p. 275.